

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2271 - 10 février 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Interdire
les licenciements
Augmenter les salaires
et les pensions,
les indexer sur les prix
Créer des emplois
Ce sont
nos exigences vitales !**



**Nathalie Arthaud
une candidate communiste**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4** ■ Morts de froid
■ Vente de Rafale à l'Inde
■ Temps de parole des candidats
- p. 5** ■ Guéant le barbare
■ Polynésie, sollicitude électorale
■ Transport routier
■ Inégalités hommes-femmes
■ Droits des enfants
- p. 6** ■ Prix de l'électricité
■ Distribution de l'eau
- p. 7** ■ Logement et mesures d'urgence
■ Le droit au logement
■ Mal-logement à Maisons-Laffitte
■ La loi «Léonard» sur les campings

Nathalie Arthaud dans la campagne

p. 8-9 ■

Dans le monde

- p. 10** ■ Égypte : la répression se poursuit
■ Grande-Bretagne : les parasites de la City
■ Allemagne : Siemens embauche un général
- p. 11** ■ Grèce : exigences des créanciers
- p. 16** ■ Portugal : manifestations
■ Espagne : les droits des femmes menacés
■ Brésil : destruction par l'armée

Dans les entreprises

- p. 12** ■ Ministère du travail
■ Finances publiques
- p. 13** ■ Grève dans l'aérien
■ Air France
■ Renault-Trucks – Vénissieux
■ Technicolor
- p. 14** ■ Laboratoires des Hospices civils de Lyon
■ Dhuine – Boulogne-sur-Mer
■ Technicentre de Châtillon
■ SNCF – Nantes
- p. 15** ■ Lejaby
■ Aldi – Quincy
■ Continental – Clairoux

• Indemnisation du chômage partiel

Les patrons sous assistance renforcée

À la demande du gouvernement, le patronat et quatre syndicats viennent de signer un accord modifiant l'indemnisation du chômage partiel. La CGT a réservé sa réponse.

Le gouvernement présente cet accord comme un avantage pour les travailleurs frappés par le chômage partiel, car ils seraient un peu plus vite et un peu moins mal indemnisés. Et surtout, prétend-il, c'est un moyen d'éviter les licenciements.

Mais, quand on y regarde de plus près, le grand gagnant de l'opération, c'est le patronat.

En cas de chômage partiel, l'État augmentera de un euro de l'heure l'allocation versée pour soulager d'autant les employeurs. Et en cas de chômage

partiel de longue durée, dit APDL (activité partielle de longue durée), l'Unedic participera au financement dès la première heure au lieu de la 51ème heure auparavant. Il faut préciser que les caisses de l'Unedic sont alimentées par les cotisations prises sur les salaires. Donc, cet argent provenant du travail des salariés servira à indemniser des mesures de chômage partiel décidées par... les employeurs! Les deux dispositifs se cumulant, le chômage partiel de longue durée ne coûtera plus un sou au patron pour les salariés qu'il paye au smic et lui coûtera 36% de moins pour ceux qu'il paye à 1,6 smic.

En cas de chômage partiel de longue durée, l'employeur devait auparavant s'engager à ne pas licencier pendant six mois.

Cet engagement est maintenant réduit à quatre mois.

Et « afin de simplifier » la tâche des patrons, explique le quotidien économique *Les Échos*, « le gouvernement va supprimer l'autorisation administrative préalable » de mise en chômage partiel.

Cet accord, censé empêcher les licenciements, se contente de les repousser de quelques mois, alors qu'il faudrait les interdire tout le temps. Quant au maintien des salaires pour les travailleurs au chômage partiel, il devrait être total, ce que ne prévoit pas cet accord, et pris sur les profits déclarés ou cachés des employeurs et de leurs actionnaires.

Au lieu de cela, encore une fois, sous prétexte d'améliorer un petit peu la situation de

• Industrie du luxe

Les profits se portent bien

Avec un bénéfice de 3,06 milliards d'euros, en hausse de 34 %, l'entreprise LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy) ne s'est jamais aussi bien portée qu'en 2011. Le groupe LVMH est la propriété de Bernard Arnault, dont la fortune, figurant à la première place du palmarès publié par le magazine *Challenges*, est

évaluée à plus de 21 milliards d'euros en 2011.

Cette augmentation des profits est notamment due à une importante croissance des ventes au niveau mondial, de l'ordre de 10%. Le chiffre d'affaires de 23,7 milliards a, quant à lui, augmenté de 27% et a été partout supérieur à celui de

l'année précédente, et ce sur tous les continents.

Cette progression a été telle que Bernard Arnault a même indiqué qu'il a été « obligé d'augmenter la charge de travail de ses douze ateliers français et de ses sous-traitants ».

C'est dire que la consommation des plus riches est en pleine

Fête régionale de Lutte Ouvrière

Montbéliard
Samedi
17 mars
à partir de 16 h
La roselière,
Halle polyvalente,
place du
Champ-de-Foire

telle ou telle catégorie de salariés, c'est la situation du patronat à laquelle il est donné un grand coup de main. Et, c'est un comble, avec de l'argent qui devrait revenir aux travailleurs!

Paul SOREL

expansion.

Le fait que le marché des produits de luxe se porte bien constitue à lui seul un scandale social, en cette période de crise où la misère s'accroît. Et que la première fortune en France en soit issue ne constitue rien moins qu'un symbole.

David MARCIL

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses

sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de

200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Leur spectacle dérisoire et nos exigences vitales

Sarkozy a donc réussi à mobiliser Angela Merkel pour sa campagne, histoire de montrer qu'il bénéficie de la considération de la chancelière de la première puissance européenne. Trois jours avant, c'est une autre démonstration qu'il a voulu faire. Il a visité un chantier de construction de logements à Mennecy dans l'Essonne, pour montrer qu'il est un président populaire, voire un fan des ouvriers. Une centaine de personnes l'attendaient en rang d'oignons, des ouvriers en tenue de chantier et des cadres coiffés de casques. Mais sa démonstration a fait flop lorsqu'un reportage a signalé que la centaine de travailleurs qui l'avaient accueilli étaient surtout des figurants, car seuls une trentaine d'ouvriers travaillent d'ordinaire sur ce chantier. De plus, étant donné le froid de canard, même ces trente travailleurs il a fallu les réquisitionner.

Beaucoup de cinéma donc pour pas grand-chose ! Ce n'est même pas la mauvaise qualité de la mise en scène qui est en cause.

Sarkozy est un des serviteurs de la bourgeoisie des plus cyniques, des plus méprisants aussi vis-à-vis du monde du travail. Aucune simagrée à deux mois de l'élection ne fera oublier à l'électorat populaire tous les mauvais coups que Sarkozy et sa majorité ont portés aux travailleurs, du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite jusqu'à la récente décision d'augmenter la TVA, l'impôt le plus injuste qui soit et qui frappe surtout les plus pauvres.

La haine envers Sarkozy est si largement partagée dans l'électorat populaire que tous les sondages prédisent sa défaite électorale. Les travailleurs n'ont cependant pas beaucoup de raisons de se réjouir.

Hollande est le rival qui a le plus de chances de lui succéder. Oh, on a l'habitude des promesses des hommes politiques avant les élections, aussitôt oubliées dès qu'ils sont élus ! Mais Hollande ne promet même pas, car il ne veut pas que la moindre promesse soit prise au sérieux et que, s'il est élu, les travailleurs lui demandent des comptes.

Rien contre le drame que représentent les licenciements, y compris et surtout dans les grandes entreprises dont les profits sont élevés. Rien sur les salaires, même sur le smic.

Hollande voudrait simplement qu'on vote pour lui afin d'empêcher la réélection de Sarkozy. Mais qui peut garantir qu'il ne mènera pas la même politique, voire, si la crise

s'aggrave, une politique d'austérité plus grave encore ? La politique menée, quelle que soit l'étiquette du président de la République, sera celle exigée par le grand patronat face à la crise.

Que l'on se souvienne qu'en Grèce, c'est un gouvernement socialiste qui a pris des mesures d'austérité draconiennes, jusqu'à ce qu'il perde tout crédit et qu'il soit contraint de céder la place à d'autres, y compris l'extrême droite !

Voilà pourquoi ce serait une grave erreur d'espérer que les travailleurs seront protégés contre les politiques d'austérité et contre les coups du grand patronat simplement en changeant de président de la République. Le seul espoir du monde du travail réside dans ses propres capacités à réagir, à dire « stop » aux licenciements et à imposer par la lutte les objectifs vitaux pour défendre sa peau.

Contre le chômage, le simple bon sens dicterait qu'on interdise les licenciements et qu'on prenne sur les dividendes d'aujourd'hui, ou sur ceux d'hier accumulés par les actionnaires, de quoi payer son salaire intégral à tout salarié, quand bien même l'activité serait répartie entre tous. Il ne faut pas qu'une seule famille ouvrière se retrouve privée d'emploi, seule source de revenu qui permet aux travailleurs de survivre.

Il faut l'augmentation générale et conséquente des salaires, afin de rattraper le pouvoir d'achat perdu au fil des ans. Et il faut que ce pouvoir d'achat soit indexé sur les prix, c'est-à-dire l'échelle mobile des salaires.

Il faut surtout que les travailleurs se mêlent de la comptabilité des entreprises, de ce qui est produit ou pas, qu'ils contrôlent ce qui est versé en dividendes aux actionnaires ou en salaires aux hauts cadres, pour montrer qu'il est possible d'augmenter les salaires, à condition de ne pas hésiter à toucher aux revenus du capital. Il faut la suppression du secret industriel et commercial, afin que l'activité des entreprises, qui résulte de la collaboration de milliers de travailleurs, soit transparente et contrôlable.

Il n'est pas possible d'imposer tout cela par le bulletin de vote. Mais il permet au moins de s'exprimer et d'affirmer son accord avec ce programme. C'est la raison pour laquelle Lutte Ouvrière présente Nathalie Arthaud, candidate communiste, pour que tous ceux qui partagent ces objectifs puissent l'affirmer en votant pour elle.

• Impôt sur le revenu

Le gouvernement met les pauvres à contribution

En recevant en septembre prochain leur troisième et dernier avis d'imposition, un grand nombre de contribuables vont avoir la mauvaise surprise de constater que leur impôt a augmenté. C'est la conséquence d'une disposition du deuxième plan de rigueur annoncé en novembre dernier par Fillon, qui a supprimé l'indexation des tranches du barème de l'impôt en fonction de l'inflation en 2012 et 2013. Derrière cette mesure d'apparence très

technique, se cache une augmentation d'impôt bien réelle. Elle rapporterait à l'État en impôt supplémentaire 1,7 milliard d'euros en 2012 et 3,4 milliards en 2013.

Sont concernés les contribuables dont les revenus ont augmenté d'une année sur l'autre et qui changeront de tranche d'imposition. D'après un calcul du Syndicat national unitaire des impôts, les hausses d'impôt liées à cette mesure

pourrait s'échelonner entre 1,3 % et 12,57 % selon les cas.

Sont concernés aussi des contribuables qui, les années précédentes, ne payaient pas d'impôt parce que la faiblesse de leurs revenus les rendait non-imposables. Tous ceux dont les revenus ont augmenté même de quelques euros et qui, de ce fait, franchiront le seuil qui déclenche l'imposition (5 963 euros de revenu imposable par part de quotient

familial) deviendront automatiquement imposables en 2012. Même si la somme qu'ils auront à payer paraît modique en valeur absolue, elle n'en pèsera pas moins lourdement sur leurs budgets.

Surtout, en devenant imposables, ils perdront du coup un certain nombre de droits attachés au statut de non-imposable : subventions diverses des collectivités locales en matière de transport ou de cantines

scolaires par exemple et, pour les personnes âgées, exonération de la « contribution à l'audiovisuel public », de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Cela concernerait entre 100 000 et 200 000 foyers et représenterait, au total, 80 millions d'euros cette année et 160 millions d'euros en 2013. Une ponction supplémentaire scandaleuse sur les plus pauvres.

Jean-Jacques LAMY

• Morts de froid

Pas seulement à cause du climat

Le froid qui sévit en Europe a déjà fait plus de 300 morts, surtout dans les pays de l'Est : 122 morts en Ukraine, 64 en Russie, 45 en Pologne, 28 en Roumanie, 16 en Bulgarie... Même en France, pays beaucoup plus riche et au climat plus tempéré, on compte déjà cinq victimes. Dimanche 5 février, à Compiègne dans l'Oise et à Champigny-sur-Marne en région parisienne, deux personnes ont été retrouvées mortes de froid, ou d'hypothermie, comme l'on dit pudiquement.

Mais si c'est bien le froid qui tue, ce n'est pas lui qui est

responsable du manque de logements, du manque de chauffage, du manque de vêtements appropriés, de la misère de tous ceux que l'on découvre morts dans leurs masures ou au coin des rues.

Le froid révèle la situation difficile de nombreuses familles qui, pour cause de bas salaires, sont placées devant ce dilemme : choisir entre payer leur loyer ou se chauffer convenablement. Un choix d'autant plus dur que se chauffer coûte de plus en plus cher, avec l'envolée des prix de l'énergie.

Et c'est ainsi que dans un pays riche et civilisé, paraît-il,

on peut mourir de froid parce que la politique du gouvernement cajole les riches, mais gèle le smic et augmente la TVA, l'impôt le plus injuste.

Alors, les États peuvent bien décréter des alertes orange ou rouges, lancer des plans de vigilance grand froid, ouvrir par-ci par-là quelques hébergements supplémentaires : la misère reste et elle tue, rendant insupportable le décalage criant entre les possibilités que permettent les progrès scientifiques et techniques et la survivance de fléaux des temps barbares, dont la faim et le froid.

Vincent GELAS



Paris, dans le quartier de la Gare de l'Est.

• Vente du Rafale à l'Inde

Concert de cocoricos

On en a entendu, des cocoricos, à l'annonce que Dassault allait enfin réussir à vendre l'avion de combat Rafale à un autre État que la France ! De Le Pen à Mélenchon, en passant par Hollande et Sarkozy, qui en fait un argument de campagne électorale, tous ont applaudi au fait que l'Inde ait passé une commande de 126 Rafale pour équiper son armée – ce qui lui coûtera plus de 10 milliards d'euros.

Le contrat est cependant loin d'être finalisé, et les exemples du Brésil et des Émirats arabes unis, qui se sont rétractés, devraient plutôt les inciter à la prudence.

« C'est un signal de confiance pour toute l'économie française », ont clamé Sarkozy et les autres, qui passent sous silence le trou qu'a creusé le programme Rafale dans le budget de l'État depuis trente ans : plus de 40 milliards d'argent public que Dassault et les industriels associés à sa réalisation puissent fabriquer cet engin de destruction. Et c'est pour enrichir ces parasites que l'on presse la population, à qui l'on ne demande pas son avis et qui préférerait sans aucun doute que cet argent aille à ce qui peut améliorer ses conditions de vie : la santé, le logement, l'éducation, etc.

Sans aucune honte, tous ces politiciens se sont extasiés devant la démonstration grandeur nature faite par le Rafale lors de la guerre menée en Libye, qui aurait permis à tous les États de se convaincre qu'il était vraiment « le meilleur du monde ». 40 000 euros l'heure de vol, auxquels s'est ajouté le prix des armements dont il était équipé, quelque

350 millions d'euros dépensés dans cette guerre, cela fait cher de la page de publicité pour permettre à Dassault de décrocher enfin un contrat. Et il est à noter que pas un mot n'a été dit sur toutes les victimes causées par le Rafale, en Libye comme en Afghanistan, et que pas un mot non plus n'a été dit sur la population indienne, misérable, affamée, qui a bien d'autres besoins.

Dernière source de satisfaction mise en avant par Sarkozy et consorts : il paraît que c'est bon pour l'emploi. Mais qu'est-ce que cela changera, puisque de toute façon l'État français a toujours été là pour voler au secours de Dassault, quelle que soit l'étiquette du gouvernement ? Il a déjà passé commande de 286 Rafale pour assurer les bénéfices de l'avionneur.

Non seulement le Rafale est un gouffre financier, mais il est en outre consternant de voir que les hautes compétences technologiques et le savoir-faire des travailleurs de l'industrie d'armement sont dévoyés pour fabriquer des engins qui sèment la mort, alors qu'ils pourraient être tellement utiles dans d'autres domaines.

Marianne LAMIRAL

• Temps de parole des candidats à l'élection présidentielle

Derrière l'équité, l'inégalité

Le 19 décembre 2011 le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait précisé les conditions dans lesquelles le temps de parole des candidats doit être distribué.

Du 1^{er} janvier au 19 mars, les chaînes et les radios devront veiller à « l'équité » du temps de parole et du temps d'antenne des candidats déclarés et présumés à l'élection présidentielle.

Cette équité devra être évaluée selon plusieurs critères : la représentativité des candidats lors des dernières élections, dans les sondages, mais aussi le nombre de

réunions publiques et la participation à des débats.

Mais, alors que Nathalie Arthaud a fait des dizaines de réunions publiques à travers tout le pays, son temps de parole et d'antenne à la télévision et à la radio n'a été que de 1 heure 41 minutes du 1^{er} au 27 janvier, selon les chiffres du CSA lui-même. Dans le même temps on a eu droit à Sarkozy 87 heures, Hollande 61 heures, Bayrou 22 heures 30 et Marine Le Pen 16 heures 40. Le terme d'équité désignerait une justice naturelle basée sur les droits de chacun. Vus par les responsables des grands médias, ces droits sont

à géométrie très variable.

Lors de la seconde période, du 20 mars (après la proclamation officielle des candidats ayant déposé les 500 signatures d'élus) et jusqu'au 9 avril, les médias devront respecter « l'égalité du temps de parole et l'équité (encore elle !) du temps d'antenne des candidats ».

Du 9 avril au 22 avril, les télévisions et les radios devraient respecter dans les émissions officielles l'égalité complète entre tous les candidats. Ces recommandations du CSA ont provoqué la colère de certains journalistes vedettes comme Jean-Michel Apathie (RTL

et Canal Plus) et Patrick Cohen (France Inter et France 5). Tous deux se sont élevés contre le fait de devoir donner le même temps de parole à ceux qui ont quelque chance d'être présents au deuxième tour et aux « petits candidats ». Apathie allant même jusqu'à en appeler sur LCI « au viol de la loi durant un mois » et à une manifestation des journalistes pour le soutenir.

Ces prétendus faiseurs d'opinion ont une idée toute personnelle de la démocratie. Pour eux, les résultats sont acquis, avant même que les électeurs se soient prononcés. Et de là à décider qui a le droit

de s'adresser aux électeurs et de défendre son programme, il y a un pas qu'ils franchissent allègrement.

Si notre candidate Nathalie Arthaud pourra dans cette campagne s'adresser plus largement aux travailleurs via les médias, ce sera tant mieux. Mais notre campagne sera aussi menée par des milliers de militants et sympathisants qui, dans tout le pays, vont déjà au contact de la population pour convaincre de voter pour notre candidate, mais aussi pour populariser le programme qui comptera pour les luttes à venir.

Catherine OLIVIER

• Polynésie Sollicitude électorale

Samedi 4 février, dans une vidéo présentant ses vœux aux habitants de la Polynésie française, Sarkozy a fait un certain nombre d'annonces concernant leur situation économique et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires.

Constatant qu'en quatre ans 5 400 emplois ont été supprimés et que le nombre de bons alimentaires distribués a été multiplié par cinq dans les îles, il propose de tripler le nombre des contrats de développement, portés à 3 500, et de financer plus largement les communes pour leur permettre de réaliser des équipements publics.

Quant à la loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires de 2010, il veut en élargir l'application. Le précédent décret était tellement restrictif que seulement deux demandes d'indemnisation ont été acceptées sur les 129 déposées. Or 150 000 civils et militaires ont travaillé à ces essais de 1960 à 1996, auxquels il faut ajouter les populations voisines des zones d'essais. Sarkozy propose aujourd'hui que la loi de 2010 concerne l'ensemble de l'île de Tahiti et s'applique à un plus grand nombre de maladies.

Le président assure benoîtement qu'il a « constamment veillé sur la situation polynésienne ». On a plutôt l'impression d'un réveil brutal, à la veille des élections, et de mesures improvisées qui demanderont du temps pour s'appliquer. Tout cela est aussi sincère que le souhait de rendre visite aux Polynésiens « dans les mois qui viennent ». On se demande comment Sarkozy a réussi à réprimer pendant cinq ans une envie aussi impétueuse.

V. G.

• Inculture et civilisation Guéant le barbare

Le ministre de l'Intérieur Claude Guéant a donc déposé sa pensée hebdomadaire, toute fumante en ces temps de gel, devant un parterre d'étudiants d'extrême droite. « Toutes les civilisations ne se valent pas », a-t-il déclaré. Et il a enfoncé le clou les jours suivants, rejoint par Sarkozy, visant explicitement les immigrés, plus particulièrement ceux de culture musulmane, et certains des régimes politiques de leurs pays d'origine.

Pourtant lorsque Guéant, Sarkozy et les autres prétendus défenseurs de la civilisation et du droit des femmes se rendent en Arabie saoudite, ce n'est pas pour y exiger que celles-ci y obtiennent enfin le droit de vote ou le droit de quitter leurs linceuls noirs. Ils ne sont pas là non plus pour faire cesser la lapidation des femmes adultères, ils sont là pour vendre des armes ou des centrales nucléaires aux bourreaux en chef. Le droit des femmes est cher à Guéant, mais les profits des

capitalistes lui sont plus chers encore !

Quant à la grandeur de la civilisation et des valeurs que défend le ministre de l'Intérieur, que vaut-elle, si elle se mesure à l'aune de peuples entiers mis en esclavage, si l'on oublie les deux guerres mondiales, tous les fascismes, l'extermination des populations juive et tsigane d'Europe et une litanie non encore achevée de guerres coloniales ? Et comment oublier que cette civilisation chère à

Guéant fleurit sur la recherche permanente du profit, qui exige aujourd'hui que la majorité de la population soit conduite à la misère ?

Guéant lui-même, l'auto-proclamé « civilisé », se fait une gloire de faire arrêter et expulser des familles entières pour le seul motif qu'elles sont misérables, sans défense et sans papiers. Guéant, défenseur de la culture, se fait une spécialité d'agiter les préjugés les plus éculés et de répandre le racisme, pour gagner des voix sur le Front national en chantant aux électeurs traditionnels de l'extrême droite les paroles qu'ils veulent entendre. Et il faut dire que le ministre de l'Intérieur entonne cette chanson-là avec un grand naturel...

Paul GALOIS

• Transport routier L'intérêt général... de quelques particuliers

Les députés avaient déjà voté que le poids total en charge des camions pourrait passer progressivement, suivant le type de fret, de 40 à 44 tonnes. Cette augmentation de 10% du tonnage transporté par véhicule, et donc par salarié, correspond à une augmentation de 10% de la productivité du travail et des profits.

Comme des camions plus lourds détériorent plus vite et plus gravement les routes, les députés avaient proposé que ces camions soient dotés de six essieux, de façon à répartir la charge. Ce à quoi les porteparole des transporteurs, c'est-à-dire les plus gros d'entre eux,



ont répondu en substance et avec une franchise désarmante que « oui, bien sûr, mais on y gagnera moins, car les essieux, c'est nous qui les payons, tandis que les routes c'est tout le monde ».

Argument imparable. Les députés ont donc voté, dans la nuit du 31 janvier, pour 44 tonnes et cinq essieux.

Et gloire au fric au plus haut d'essieu !

Paul GALOIS

• Sort des enfants immigrés Le gouvernement s'en moque

Un rapport de la Commission anglaise des enfants a révélé que, pendant six ans, les gouvernements français et britannique se sont mis d'accord pour renvoyer sans autre forme de procès les enfants arrivés seuls et clandestinement en Angleterre.

Un accord secret datant de 1995 et qui avait été signé par Jean-Paul Faugère, alors directeur des Libertés publiques du ministère de l'Intérieur, et aujourd'hui chef de cabinet de François Fillon, autorisait leur renvoi dans les 24 heures si les

enfants ne demandaient pas immédiatement le droit d'asile.

On imagine que ces enfants, débarqués à Douvres, souvent affamés et épuisés, devaient avoir d'autres préoccupations que d'entreprendre des démarches de ce genre. D'autant que, pour la plupart, ils arrivaient dans des conteneurs ou cachés dans des camions et étaient principalement des réfugiés fuyant des zones de guerre, ou bien des jeunes victimes de trafics mafieux.

La convention des Nations

unies relative aux droits de l'enfant exige dans son article 22 que, dans de telles circonstances, les mineurs soient systématiquement pris en charge et protégés. Mais la vie de gamins venant de pays pauvres ne pèse pas lourd pour des gouvernements et des chefs d'État qui cherchent à se prévaloir de « succès » dans la « lutte contre l'immigration illégale ». Cela ne les empêche pas de signer des conventions internationales dont ils ne considèrent pas essentiel de tenir compte.

D. M.

• Inégalités Tous/toutes égales/égaux demain ?

Dans sa hâte à promettre pour bientôt ce dont il ne s'est pas soucié au cours des cinq dernières années, Sarkozy a pris une mesure allant vers l'égalité hommes-femmes.

Elle est restreinte à la haute fonction publique, préfets, ambassadeurs, trésoriers-payeurs généraux, recteurs d'université, chefs de service et directeurs d'administrations centrales (les généraux et amiraux ne sont pas mentionnés). Dans ces quelque 4 500 postes des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, la part des femmes devrait être de 20% dès 2013 et de 40% en 2018, à en croire le président. Qui vivra verra. D'autant que, pour l'instant, ce sont les postes nommés en Conseil des ministres, en particulier les ambassadeurs et les préfets, qui comportent nettement moins de femmes que le reste de la haute fonction publique.

Ce serait évidemment la moindre des choses que les postes de responsabilité aux plus hauts niveaux de l'État soient occupés à égalité par des femmes et par des hommes. Mais l'égalité ne concerne pas seulement quelques milliers de hauts fonctionnaires. Ce sont des dizaines de millions de femmes qui dans ce pays sont discriminées dans leur salaire, leur emploi, leurs conditions de travail et d'existence. À qualification égale, elles gagnent 30% de moins que leurs collègues hommes. Elles sont proportionnellement davantage frappées par le chômage, par les temps partiels imposés, par la précarité. Si les conditions de travail et de salaires des hommes ne sont déjà pas satisfaisantes, les leurs sont toujours pires. Et c'est ce qui aide à maintenir un bas niveau pour tous.

La lutte pour l'égalité hommes-femmes est indissociable de la lutte pour améliorer le salaire, l'emploi et les conditions de vie et de travail de tous.

Vincent GELAS

• Prix de l'électricité

Il n'y a pas de raison que les tarifs augmentent

À chaque fois que les questions de l'électricité sont récemment venues sur le devant de l'actualité, la conclusion affirmée ou suggérée était la même : il faut une augmentation des tarifs. Répétée à satiété, cette affirmation va évidemment dans le sens d'une campagne des autorités et des médias pour présenter comme une évidence ce qui n'en est pas une.

Le 17 janvier, le président de la Commission de régulation de l'énergie a estimé que, si la réglementation ne changeait pas, les tarifs de l'électricité pourraient augmenter de 30% en cinq ans, d'ici 2016... ce que le ministre de l'Économie a toutefois contesté.

Le 31 janvier, la Cour des comptes publiait un rapport sur les « vrais » coûts du nucléaire, qui a conduit certains médias (et les écologistes) à dire que le « mythe du nucléaire bon marché s'effondrait » alors que le ministre, lui, y voyait exactement l'inverse, à savoir que c'était « le mythe du coût caché du nucléaire qui s'effondrait ».

Mais le ministre a quand même admis qu'il y aurait une augmentation des prix, « raisonnable » selon lui. Reste à savoir quel sera le montant de ce « raisonnable ».

La Cour des comptes évalue à 228 milliards d'euros la totalité des dépenses passées pour le nucléaire, dont la très grosse majorité a été payée par les usagers, l'État n'étant intervenu que pour financer en partie la recherche. La construction des centrales, à elle seule, a coûté 96 milliards d'euros, intégralement payés par les consommateurs.

Les frais de prolongement de la durée de vie des centrales au-delà de quarante ans sont évalués à quarante milliards, à

quoi s'ajoutent une dizaine de milliards, voire une quinzaine, pour mettre les centrales aux normes définies par l'Autorité de sûreté nucléaire, à la suite de la catastrophe de Fukushima. C'est certes beaucoup, mais nettement moins tout de même que ce qu'il en a coûté pour construire les centrales.

Trois facteurs poussent à une augmentation des tarifs de l'électricité.

Tout d'abord, EDF ne cesse de racheter des entreprises à l'étranger. En décembre dernier, par exemple, elle est devenue majoritaire dans le groupe italien Edison, en déboursant 700 millions d'euros.

La seconde raison est

l'envolée du coût des énergies dites « renouvelables », pour lesquelles EDF a une obligation d'achat à des tarifs bien plus élevés que le prix de revient ordinaire.

Les consommateurs payent cette dépense sous la rubrique « contribution au service public de l'électricité », qui est un fourre-tout dans lequel il y a à la fois une péréquation pour des îles mal alimentées (Corse, Mayotte...), les tarifs « sociaux » de l'électricité, et surtout le coût du photovoltaïque et de l'éolien. Ces « renouvelables » coûtent déjà 2,2 milliards d'euros, et les dépenses sont en passe d'exploser, avec la construction au large des côtes des futurs « parcs éoliens » pour un montant de dix milliards d'euros.

Les trusts qui en auront la charge sont notamment EDF et Areva, car les champions du nucléaire sont devenus aussi les champions des éoliennes,

tellement l'aubaine subventionnée est intéressante pour eux.

La troisième raison de l'augmentation voulue des prix est que l'État, actionnaire à 85% d'EDF, est de plus en plus intéressé par les dividendes qu'elle lui procure. EDF a fait 3,9 milliards de profits en 2009, un milliard seulement en 2010, à cause de spéculations malencontreuses à l'étranger, et déjà 2,6 milliards au seul premier semestre 2011. Elle ne manque pas d'argent et pourrait parfaitement moderniser ses installations sans augmenter les tarifs, s'il n'y avait pas les spéculations, les magouilles des subventions au détriment des consommateurs et la volonté de l'État (ainsi que celle de la direction d'EDF!) d'aligner petit à petit les tarifs sur ceux, plus élevés, des pays voisins.

C'est tout cela qui menace les usagers.

André VICTOR



• Tarif social de l'électricité et du gaz

Pas rapide la mise en place quand il s'agit des pauvres

Le tarif de première nécessité, pour l'électricité, appelé encore tarif social, existe depuis le 1^{er} janvier 2005. Il permet des rabais pour les personnes de faibles revenus, bénéficiant de la Couverture maladie universelle (CMU), soit 634 euros par mois pour une personne seule. Ce système a été ensuite étendu au gaz.

Les formalités pour obtenir ce tarif étaient jusqu'à présent assez complexes, d'autant qu'il s'agit souvent de gens peu à

l'aise avec les démarches administratives. Aussi seulement un tiers environ des 1,5 à 2 millions de personnes qui pourraient en bénéficier utilisent effectivement ce tarif social.

C'est pourquoi le ministre de l'Économie a décidé en octobre dernier de faciliter la procédure d'attribution, la rendant automatique. Malheureusement il manque un détail : le décret d'application de cette décision n'est toujours pas paru ! Il est en cours d'examen

par le Conseil d'État qui doit rendre son avis... dans les prochaines semaines. Le ministre a tout de même annoncé que l'application serait rétroactive à partir du 1^{er} janvier 2012. Encore faut-il que le décret finisse par être entériné.

De toute façon, c'est long et compliqué. Quand l'État a décidé de prêter quelques milliards d'euros aux banquiers et industriels, en revanche les choses n'ont pas traîné.

Ajoutons que, pour

l'électricité, l'État ne peut prendre de décision qu'en ce qui concerne EDF, mais pas pour les fournisseurs privés concurrents. Ce qui signifie qu'un client de Poweo ou de Direct énergie par exemple n'y aurait pas droit. Pour en bénéficier, il devrait redevenir client d'EDF. Du coup les fournisseurs concurrents envisagent de déposer un recours quand le décret paraîtra. Eux, ce n'est pas la charité qui les étouffe !

A.V.

• Distribution de l'eau

La dictature des

« trois sœurs »

Veolia, Suez Lyonnaise des eaux et la Saur sont soupçonnés par la Commission européenne d'avoir « coordonné leur comportement sur les marchés des services de l'eau et des eaux usées en France, en particulier en ce qui concerne des éléments du prix facturé au consommateur final ». Le syndicat patronal dont ils sont les principaux adhérents, FP2E, est mis en cause.

Malgré l'opacité des comptes voulue par les directions des « trois sœurs » de la distribution de l'eau, l'UFC-Que choisir s'est livrée depuis des années à des études sur les marges substantielles que s'octroient ces sociétés. Elles ont confirmé le prix plus élevé, en moyenne d'environ 20%, par rapport aux villes où l'eau est en régie publique. Ces sociétés se sont-elles concertées pour ponctionner les consommateurs, un art pratiqué à merveille par chacune des trois ? « L'existence d'un cartel de l'eau ne serait pas vraiment une surprise », répond le journal patronal *L'Usine nouvelle*, qui qualifie l'entente entre les trois sociétés de « secret de polichinelle ».

Le fait est que les « trois sœurs » se partagent le pays presque entier, puisque les quatre cinquièmes de la population doivent payer un service local de l'eau privatisé. À Lille, Marseille, Nancy, Saint-Étienne, Arles, en Martinique ainsi qu'en Guyane, Veolia et Suez avaient même établi des filiales communes dont elles se partageaient le capital... et les bénéfices. Ces filiales ont, paraît-il, été officiellement dissoutes. Mais, que les ententes soient ouvertes ou plus ou moins cachées, le pouvoir exorbitant des sociétés de l'eau continue.

Pour y mettre fin, prôner comme on l'entend souvent le retour à une concurrence mythique qui serait « pure » et « non faussée » est illusoire. Il faudra au contraire exproprier les propriétaires de ces sociétés et les fusionner en un seul service public de l'eau, utilisant au mieux les compétences des travailleurs du secteur et placés sous leur contrôle et celui de la population.

Jean SANDAY

• Deux mesures d'urgence

Bloquer les loyers et construire en masse

Parmi les 30 engagements du Parti socialiste, au cas où il accéderait au pouvoir, figure en douzième place celui destiné à « stopper l'envolée des loyers » : « Nous plafonnerons leur montant lors de la première location ou à la relocation, notamment dans les zones de spéculation immobilière. »

Cette timide évocation de l'éventualité, non d'un blocage, mais d'une simple limitation des hausses des loyers a suffi pour que tout ce que le marché immobilier compte de promoteurs, de gros agents immobiliers et autres marchands de biens dénonce une mesure qui serait, prétendent-ils, pire que le mal. Le directeur général de l'un des principaux réseaux d'agences immobilières expliquait même qu'une telle mesure entraînerait « le danger d'aboutir à une pénurie de biens à louer, avec à la clé une nouvelle hausse des prix ».

Ce n'est pas un argument nouveau ! Tous les ministres de droite qui se sont succédé ont écarté l'idée d'un quelconque encadrement des loyers, sous prétexte que cela ferait peur aux propriétaires, qui refuseraient de louer, laisseraient leurs biens à l'abandon ou vendraient pour aller placer leurs capitaux ailleurs.

Il est insupportable que, dans cette période où le niveau de vie de la classe laborieuse est attaqué de tous les côtés, les loyers grimpent au point que les familles ne peuvent plus les payer, ne trouvent même plus à

se loger. Dans cette situation, il est urgent de bloquer les loyers, de façon radicale, en interdisant les augmentations qui interviennent sans aucune relation avec les augmentations de salaire inexistantes, sans parler des situations où les locataires se retrouvent au chômage. Et c'est également vrai dans le secteur du logement social, lorsque les sociétés HLM ne respectent

pas les recommandations ministérielles de modération des hausses, en principe limitées jusqu'à la fin de 2013 à 1,1 % par an. Des associations dénoncent les dépassements effectués par certains organismes HLM, pouvant représenter des hausses de loyer de 10 %, et réclament à juste titre le gel des loyers.

Ce blocage des loyers devrait s'accompagner de la construction massive de logements de bonne qualité et à prix coûtant, répondant aux besoins de tous ceux qui à l'heure actuelle cherchent désespérément à se loger. Le déficit de logements

est aujourd'hui estimé à plus d'un million. Et il est bien évident qu'il ne faut pas compter sur les capitalistes de l'immobilier, qui sont plus préoccupés de faire des profits que des logements, pour combler ce déficit. Il n'y a que l'État qui puisse concentrer entre ses mains les moyens humains, matériels, techniques pour trouver les terrains et lancer les chantiers indispensables. À l'heure actuelle, l'État s'en remet pour l'essentiel aux grandes entreprises privées comme les Bouygues ou les Kauffman and Broad pour construire l'essentiel de ce qui sort des chantiers de construction. Soit quelque 300 000 logements au total chaque année, dont même pas un tiers est constitué de logements dits sociaux, c'est-à-dire destinés aux familles salariées. Et pourtant, le logement devrait relever d'un service public, au même titre que les transports en commun, les voiries, le service de l'eau ou de l'énergie.

Oui, la première urgence aujourd'hui réside dans un blocage des loyers, la réquisition des logements vides et la construction en nombre suffisant. Car personne ne doit se retrouver sans toit sous prétexte que les propriétaires veulent gagner toujours plus et prétendent jeter à la rue ceux qui ne peuvent plus payer ce qu'ils exigent.

Lucienne PLAIN



À cause des licenciements et des bas salaires le droit au logement est un mot creux

Les licenciements, la précarité des emplois et la baisse du pouvoir d'achat jouent un rôle déterminant pour aggraver le mal-logement, ainsi que le rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre le met en évidence.

Parmi les quelque 3,6 millions de personnes touchées de plein fouet par la crise du logement, environ 700 000 sont sans domicile personnel, dont plus de 130 000 n'ont pas de domicile du tout. Les emplois précaires ne permettent pas de conserver un vrai logement, et une caravane ou un mobile-home devient alors un substitut. Plus de 38 000 personnes, essentiellement du milieu ouvrier, vivent en permanence dans des chambres d'hôtel.

Bien des jeunes qui ont dû se résigner à retourner chez leurs parents parce qu'une période de chômage se prolonge ou du fait d'un salaire insuffisant, contribuent au surpeuplement de nombre de logements, etc.

Et puis, il y a tous ceux qui

ont un logement, mais qui ne savent pas s'ils vont pouvoir le garder, à cause du chômage en particulier, et des hausses de loyer en général. C'est le cas de 5 millions d'habitants, estime aujourd'hui la fondation Abbé-Pierre.

Autant dire que l'interdiction des licenciements, la défense des emplois et des salaires sont vitales pour permettre aux travailleurs de garder leur logement.

Jean SANDAY

• Maisons-Laffitte (Yvelines)

Un exemple de mal-logement

Dans le magnifique parc de Maisons-Laffitte, entre résidences chics et verts bosquets, on peut vivre dans un taudis d'une dizaine de mètres carrés en sous-sol, sans toilettes ni salle d'eau, avec un réseau électrique dangereux, et devoir payer un loyer de 350 à

500 euros par mois ! C'est le cas à la résidence Montaigne, où les propriétaires de 119 logements insalubres sont mis en demeure d'effectuer des travaux.

À Maisons-Laffitte (23 000 habitants), seuls 905 logements sociaux étaient

répertoriés en 2010 et la commune a préféré acquitter une amende de 300 000 euros plutôt que d'en construire.

Vivre dans un taudis, c'est possible, même dans l'un des départements les plus riches de France.

V.L.

• Charente-Maritime Une chasse aux travailleurs pauvres

Un certain nombre d'associations de mal-logés, dont Droit au logement (DAL), se mobilisent contre une loi votée en décembre dernier à l'Assemblée nationale.

Votée à l'unanimité, cette loi, dite Léonard, du nom de son rapporteur, député UMP de Charente-Maritime, était aussi présentée par une députée PS. Elle interdit de résider plus de trois mois dans un camping. Censée protéger le tourisme, elle impose aux résidents des campings de justifier d'une résidence principale au-delà de ce délai. Faute de quoi, ils seront expulsés.

Cela revient à dire aux nombreux travailleurs, saisonniers ou autres, qui vivent en permanence dans des caravanes ou des mobile-homes, faute de mieux, qu'ils n'ont qu'à se débrouiller pour trouver un logement ailleurs. Cette déclaration concernerait en France plus de 85 000 personnes. Contrairement à ce qu'affirment les défenseurs de la loi, ce n'est donc pas aux marchands de sommeil qu'elle s'en prend, mais à leurs victimes.

Le rapporteur UMP de la loi justifie cette chasse aux pauvres par le fait que la majorité des résidences permanentes en campings seraient en fait des résidences secondaires déguisées, échappant ainsi à la taxe d'habitation. Ce n'est pourtant pas par plaisir ou par goût du grand air que des retraités, des chômeurs, des travailleurs saisonniers ou précaires logent dans des caravanes en plein hiver.

Devant le tollé provoqué par sa loi, Léonard a finalement annoncé qu'il en retirait l'article expulsant les résidents des campings au bout de trois mois. Et il s'est payé le luxe d'une nouvelle proposition : reconvertir en logements sociaux les maisons classées en « zones noires » après la tempête Xynthia, c'est-à-dire les maisons situées en zones inondables. Selon le député, les maisons que l'État juge aujourd'hui trop dangereuses pour être habitées seraient toujours assez bonnes pour les travailleurs pauvres. On ne peut être plus méprisante à leur égard.

Correspondant LO

Nathalie Arthaud

À Montreuil, un meeting enthousiaste

1800 personnes ont participé à ce premier grand meeting de la campagne électorale. Ce meeting était présidé par Arlette Laguiller qui, entourée de militantes et de militants d'entreprise de Lutte Ouvrière, s'est dite très fière d'être là pour affirmer la continuité des idées qu'elle a défendues durant cinquante ans, et qu'elle défend encore aujourd'hui. Ponctué par de nombreux applaudissements, le discours de Nathalie Arthaud a tour à tour ému et enthousiasmé, tant sa dénonciation des méfaits du capitalisme et la perspective d'une autre société, une société communiste, sonnaient juste.

Voici ce qu'elle a affirmé au début de son intervention :

« Je serai la seule candidate communiste dans cette élection présidentielle.

Alors que tous les autres candidats s'expriment au nom de la France, de la République, et qu'ils feront de grandes envolées sur la liberté, l'égalité, la fraternité, je me placerai du point de vue des travailleurs et dans la perspective communiste.

Dans une société où presque tout se vend et s'achète, pour être réellement libre, il faut être riche. Quelle est l'égalité et la justice, quand les uns passent

leur vie au travail pour survivre, alors que d'autres brassent les milliards qu'ils ont prélevés sur l'exploitation ? Quelle est la place de la fraternité dans ce système capitaliste, où seuls la rentabilité et le profit comptent ?

Nous sommes au 21^e siècle, plus de 200 ans après la Révolution française, mais il règne toujours le droit du plus fort, le pouvoir absolu et l'arbitraire des plus riches.

Les capitalistes ont le droit de vie ou de mort sur les entreprises. Ils ont dans leurs mains l'avenir de centaines, de milliers de travailleurs. Ils décident souverainement ce qu'ils produisent... et ce qu'ils décident de ne pas produire. Que l'on fabrique des médicaments, de l'électricité, des yachts de luxe, des armes, ce qui compte avant tout, c'est la rentabilité.

Vendre leur entreprise, délocaliser ou retirer leurs capitaux est leur droit le plus strict. Ils peuvent choisir de jouer leurs



capitaux en Bourse, de spéculer sur l'immobilier, sur les dettes des États, sur le prix du blé, du riz ou du maïs, et même si les hausses de prix que cela entraîne poussent des milliers d'êtres humains vers la famine.

L'économie capitaliste n'est pas seulement injuste et inégalitaire, c'est aussi une économie absurde, où certains se tuent au

travail pendant que d'autres sont condamnés au chômage et à la misère ; où l'activité économique est laissée au hasard du marché, de la concurrence et de la loi du profit.

Et puisque le plus rentable aujourd'hui est de ne rien produire du tout, c'est la spéculation qui absorbe les profits et qui finit par étouffer toute l'économie. L'économie capitaliste est une économie qui s'étouffe dans sa propre graisse (...)

Non, la société capitaliste ne peut pas être l'avenir de l'humanité.

Si nous nous adressons avant tout aux travailleurs et si nous voulons représenter leurs intérêts matériels et politiques, ce n'est pas seulement parce que nous sommes du côté des opprimés et des plus pauvres. C'est

aussi parce que nous militons pour le remplacement du capitalisme par une autre organisation sociale, et la classe ouvrière a non seulement intérêt à cette transformation, mais c'est aussi la seule qui a la force pour y parvenir. La classe ouvrière seule est capable d'enlever aux banques et aux groupes capitalistes le pouvoir qu'ils ont sur l'économie, qu'ils conduisent à la ruine. Elle est la seule capable de faire naître une société sans exploitation ni domination de classe, où la production sera organisée démocratiquement pour satisfaire les besoins de tous. Oui, nous plaçons notre confiance et notre foi dans l'avenir dans cette classe sociale des travailleurs, dont Karl Marx, le premier, avait dit qu'elle n'avait à perdre que ses chaînes et un monde à gagner.»

Meetings avec Nathalie Arthaud candidate de Lutte Ouvrière

Besançon

Samedi 11 février à 17h
Salle de la Malcombe,
Avenue François-Mitterrand

Clermont-Ferrand

Mercredi 15 février à 20h
Maison du Peuple,
place de la Liberté

Bobigny

Samedi 18 février à 19h30
Salle Max-Jacob,
35, rue de Vienne

Tours

Jeu 23 février à 20h30
Centre de vie du Sanitas,
10, place Neuve

Dijon

Vendredi 2 mars
2012 à 19h
Palais des Congrès,
Salle Clos-Vougeot

Nancy

Samedi 3 mars à 17h
Palais des Congrès, rue du
Grand-Rabbin-Haguenaer

Nantes

Mardi 6 mars à 20h30
Salle de la Manu, 10 bis,
boulevard de Stalingrad,
Arrêt Manufacture de la
ligne 1 du tramway

Orléans

Mercredi 7 mars à 20h30
Salle Eiffel,
17, rue de la Tour-Neuve

Montpellier

Vendredi 9 mars à 19h30
Espace Pitot, Salle
Guillaume-Nogaret,
(entre la rue Pitot et
la rue Carré-du-Roi)

Rouen

Jeu 15 mars à 19h30
Halle aux Toiles, place de
la Haute-Vieille-Tour

Montbéliard

Samedi 17 mars à 17h
dans le cadre de la fête
de Lutte Ouvrière à la
Roselière, salle polyvalente.
(Entrée libre pour
le meeting)

Grenoble

Mardi 20 mars à 19h
Salle du Prisme, à Seyssins

Nice

Samedi 24 mars à 16h
Novotel Nice-Arenas-
Aéroport, 455,
Promenade des Anglais

Limoges

Mardi 27 mars à 20h30
Maison du Temps Libre,
derrière la mairie

Le site de campagne

www.nathalie-arthaud.info

Sur le site de campagne de Nathalie Arthaud, « Une candidate communiste à l'élection présidentielle », retrouvez :

- L'agenda de la candidate
- Son blog
- Ses communiqués quotidiens
- Les enregistrements de ses émissions
- Le film de ses interventions publiques et de ses meetings
- Le matériel militant de sa campagne
- Une revue de presse...

une candidate communiste

• Avec les grévistes du secteur aérien

Avec les grévistes du secteur aérien

Lundi 6 février, Nathalie Arthaud se trouvait parmi les travailleurs de la plate-forme aéroportuaire de Roissy, en grève contre le projet gouvernemental de loi anti-grève dans l'aérien.

Bagagistes ou employés d'entreprises de nettoyage des avions, agents de sûreté ou travailleurs du fret, ouvriers et techniciens des ateliers ou navigateurs d'Air France... peu ou prou toutes les professions du secteur se sont retrouvées ensemble devant le terminal F de l'aéroport CDG-2. Là, malgré le froid intense, il régnait une chaude ambiance parmi le

millier de grévistes scandant leur refus de cette loi concoctée par l'UMP pour tenter d'empêcher les travailleurs du secteur aérien de se défendre contre les attaques de leurs employeurs.

Invitée à prendre la parole, la candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle a apporté son soutien aux grévistes de l'aérien, « tous métiers confondus, car vous êtes tous confrontés aux mêmes attaques, aux mêmes suppressions d'emplois », soulignant que le « meilleur moyen de se défendre contre les patrons, c'est la grève ». Chaleureusement applaudie tout au long de son

intervention, Nathalie Arthaud a aussi voulu « rendre hommage aux agents de sûreté, parce qu'ils ont fait grève envers et contre tout en décembre (...), alors qu'ils sont pris en otage par un patronat qui piétine leurs droits ». Et, face au patronat et au gouvernement qui veulent restreindre le droit de grève, elle a souligné que la grève toute récente des agents de sûreté est « le meilleur exemple qui montre que, quels que soient les préavis, les restrictions au droit de grève, quand la colère des travailleurs éclate », c'est elle la plus forte.



Au Havre le 1^{er} février

C'était la première réunion publique de Nathalie Arthaud au Havre, ville portuaire et industrielle marquée par la crise. Pascal Le Manach, ouvrier à l'usine Renault-Cléon, a notamment dénoncé les suppressions massives d'emplois à Renault-Sandouville, une usine d'assemblage qui comptait 6 500 travailleurs en 2001, 4 600 en 2006, et plus que 2 450 aujourd'hui.

C'est dans une ambiance chaleureuse qu'une centaine de personnes sont venues écouter la candidate de Lutte Ouvrière. Lors du débat, un participant lui a notamment demandé ce qu'elle proposait contre la hausse des prix du carburant (aussi cher

qu'ailleurs, dans cette ville de raffinement) et par rapport au nucléaire. S'il est difficile d'empêcher les industriels de fixer des prix prohibitifs, a-t-elle répondu, les travailleurs peuvent en revanche exiger que les salaires et les pensions suivent les prix. Après tout, tous les industriels, les exploitants d'autoroute, etc., répercutent la hausse des prix. Mais pourquoi les travailleurs ne pourraient-ils pas en faire autant ? Quant au nucléaire, plus qu'un problème lié à la technologie, c'est l'organisation sociale actuelle qui est en cause, comme l'ont illustré l'accident de Fukushima et le comportement irresponsable de l'entreprise Tepco.

France/Allemagne: leur seul « modèle », c'est le portefeuille des patrons

Le soutien d'Angela Merkel à Nicolas Sarkozy fait couler beaucoup d'encre, sur le thème du « modèle allemand » et du « modèle français ». Pourtant ni l'un ni l'autre n'existent : face à la crise, sur une rive du Rhin comme sur l'autre, les exigences du patronat sont les mêmes, et la soumission des dirigeants politiques à leur égard aussi.

Les gouvernements allemands ont pris de l'avance en instaurant une série de mesures de régression sociale qui a fait exploser le nombre de pauvres dans ce pays. Aujourd'hui, deux millions de salariés allemands gagnent moins de six euros de l'heure. Et il faut rappeler que ce sont les socialistes allemands qui ont démarré cette régression,

avant que le gouvernement Merkel la poursuive.

C'est le même type de mesures que Sarkozy veut appliquer ici, tout simplement parce que le patronat, ici comme là-bas, exige que les frais de la crise soient payés par les seules classes populaires.

Face au duo Sarkozy-Merkel, demain face à des gouvernements socialistes, mais surtout face à leurs patrons respectifs, les travailleurs de France et d'Allemagne ont les mêmes intérêts. Les uns comme les autres, et sans doute ensemble, devront demain mener des luttes explosives pour garantir leur droit à l'existence.

Communiqué de Nathalie Arthaud, le 6 février 2012

filrouge

Par grand froid, le béton, c'est bidon

Sarkozy s'est fait filmer sur un chantier du bâtiment, entouré d'ouvriers qui, dit-on, étaient des figurants venus d'ailleurs.

Qui pourra encore dire que Sarko n'a pas créé d'emplois ? Certes, un peu trop précaires...

Les copains d'abord

On a appris que la petite fée qui s'était penchée sur le sort des travailleuses de Lejaby n'était autre qu'Arnault, multimilliardaire qui domine l'industrie du luxe, à la tête entre autres de la société Vuitton. Et surtout grand ami de Sarkozy, à qui il n'a pu refuser ce geste. D'autant moins que cela ne lui coûte pas grand-chose.

Car, même s'il tenait ses engagements, ce qui est loin d'être garanti (et les travailleuses ont, à juste titre, exprimé leur méfiance), il fera fabriquer des sacs à main payés trois francs six sous en Auvergne, qu'il revendra des centaines d'euros place Vendôme, à Paris.

Les souteneurs de MLP

Dans la liste du Comité de soutien de Marine Le Pen figure la veuve du général Aussarresses. Ce général a connu son heure de célébrité quand, dans ses Mémoires, il s'était vanté d'avoir torturé durant la

guerre d'Algérie et le justifiait.

Par la suite, il a mis son expérience au service des dictateurs d'Amérique latine pour leur enseigner les méthodes de la guerre antisubversive.

Le FN a beau essayer de « dédramatiser » son image, le diable revient toujours par la petite porte.

Mélenchon et Dassault, de bonnes relations

« C'est bien que le Rafale trouve preneur, c'est le meilleur avion du monde », a déclaré, non pas Sarkozy, mais... Jean-Luc Mélenchon, qui a vanté les mérites de l'avionneur, ce « grand industriel ».

Mélenchon se déclare l'adversaire de Serge Dassault aux élections locales de l'Essonne, mais « ça n'empêche pas d'avoir de la courtoisie et des relations normales », a-t-il dit. C'est sans doute par courtoisie qu'en 2004 Mélenchon s'était abstenu lors d'un vote au Sénat sur l'incompatibilité de ce mandat avec les activités de Dassault, bénéficiaire des commandes de l'État. Des relations normales, en somme...

Que Dassault fasse ami-ami avec les hommes politiques de tout bord, c'est normal, c'est bon pour les affaires. Mais entendre Mélenchon afficher son admiration pour le plus grand parasite des finances publiques, voilà qui en dit long sur la radicalité qu'il prétend incarner.

Dans les médias

Sud Radio: La matinale - jeudi 9 février à 8h
Europe 1 Matin: invitée de Bruce Toussaint - vendredi 10 février à 7h45
Canal +: Le News Show - samedi 11 février à 11h45
France Info: Si j'étais président - mardi 14 février à 22h50
TV5 monde: Kiosque - mercredi 29 février à 21h
France Bleue: France Bleu Midi, en duplex de Dijon - vendredi 2 mars à 12h
TF1: Parole directe, invitée de Laurence Ferrari et François Bachy - jeudi 8 mars à 20h30
Attention: De nombreux médias annulent et repoussent des émissions avec Nathalie Arthaud. Cette liste est donc sous réserve que les invitations soient bien maintenues.

• Égypte

La répression se poursuit contre les manifestants

Les affrontements du 1^{er} février, à la suite du match de football qui s'est tenu au stade de Port-Saïd, dans le nord de l'Égypte, ont provoqué la mort de 74 spectateurs et des centaines de blessés chez les supporters de l'équipe du Caire, Al-Ahly.

Depuis, de nombreux manifestants se mobilisent, au centre du Caire, pour protester contre le gouvernement et les généraux, qu'ils rendent responsables des morts de Port-Saïd. Des témoins, spectateurs ou footballeurs, ont en effet raconté comment les forces de police présentes lors du match se sont bien gardées d'intervenir lorsque des voyous armés de barres de fer s'en sont pris aux supporters de l'équipe cairote.

La police de Port-Saïd a fait au minimum preuve de passivité, voire de complicité, dans une provocation dont le pouvoir est coutumier, cette fois à l'égard de la jeunesse des quartiers populaires du Caire dont les effectifs du club des supporters

de l'équipe Al-Ahly sont issus. Avant comme après la chute de Moubarak, des interventions provocatrices où l'on devine sans peine la main de la police et de l'armée ont été à l'origine d'affrontements, aussitôt suivis d'une répression violente : ce fut encore le cas en octobre dernier lors d'une manifestation de Coptes devant l'immeuble de la radio-télévision.

À présent, ceux qui ont été visés sont les jeunes dits « ultras » du Caire, des jeunes des classes populaires qui ont participé aux manifestations réclamant le départ de Moubarak, en s'opposant aux attaques de ses partisans armés, et qui continuent sans relâche à exiger que le Conseil militaire



Le 2 février, au centre du Caire, les drapeaux des clubs cairotes de football brandis par les manifestants

suprême et son chef Tantaoui quittent le pouvoir.

Et c'est bien le maintien de l'armée aux commandes du pays que contestent les manifestants du centre-ville du Caire, lesquels ont plusieurs jours durant affronté la police anti-émeute qui a fait usage d'armes à feu, tuant 12 personnes et en blessant 2 500 autres, selon les chiffres du ministère égyptien de la Santé. Les généraux – se présentant comme un rempart contre le « désordre » – ont-ils

pour intention de justifier un retour à l'état d'urgence récemment aboli, ou plus généralement de faire la démonstration de leur détermination à rester, d'une manière ou d'une autre, au pouvoir au terme de l'élection présidentielle prévue en juin ? L'enchaînement des événements de la semaine écoulée après le match de Port-Saïd semble aller dans un tel sens.

Rien ne dit cependant que la population soit dupe car, même si une grande partie des

habitants du pays sont spectateurs des manifestations du Caire ou de Suez, où cinq manifestants ont été tués par la police, tous subissent lourdement les hausses de prix, comme celui du gaz butane, et vont encore devoir affronter, à la suite du prêt demandé au FMI, une violence économique qui les maintient dans la misère, pour le profit des puissances occidentales et des classes privilégiées égyptiennes.

Viviane LAFONT

• Grande-Bretagne

Les heures fastes des parasites de la City de Londres

La classe politique britannique pavoise. Après plusieurs semaines d'une polémique qui a fait la une des médias, Stephen Hester, PDG de Royal Bank of Scotland (RBS), la deuxième banque britannique, a fini par renoncer à sa prime annuelle de 1,2 million d'euros. Et le gouvernement conservateur-libéral-démocrate de David Cameron de célébrer, de concert avec l'opposition travailliste, ce « triomphe du capitalisme responsable ».

Cette fiction d'un « capitalisme responsable » est devenue le leitmotiv de la classe politique, une minable tentative de donner le change face aux revenus scandaleux des milieux d'affaires, alors que le pouvoir d'achat de la majorité chute brutalement, avec l'inflation, l'austérité, le chômage et le gel, voire la baisse des salaires.

Il faut dire que le cas de Stephen Hester était particulièrement choquant. RBS n'est-elle pas contrôlée à 83 % par l'État depuis son sauvetage en 2008 par le gouvernement travailliste d'alors ? Pourquoi le contribuable devait-il tolérer de telles largesses, alors que le gouvernement gelait les salaires et réduisait les retraites dans le secteur public ?

Mais, que ce soit pour les travaillistes ou pour Cameron, il n'a jamais été question d'imposer quoi que ce soit aux patrons des banques, fussent-elles contrôlées par l'État. D'ailleurs

Hester lui-même n'en touchera pas moins, en plus de son salaire contractuel de 1,2 million d'euros, une prime en actions qui pourrait atteindre six fois ce montant, au titre d'un « plan d'intéressement à long terme ». Sans parler du fait qu'en 2010, alors que RBS mettait en place un plan de plus de 30 000 suppressions d'emplois, ses 323 dirigeants les mieux payés ont empoché collectivement 420 millions d'euros ! Cela relève, paraît-il, d'un « capitalisme responsable », puisque pas plus les ministres que l'opposition n'ont jugé bon de piper mot à ce sujet.

En fait toutes les banques, contrôlées ou non par l'État, ont bénéficié de telles largesses. Après le rachat d'une partie de leurs prêts toxiques par la Banque d'Angleterre, celle-ci a fait marcher la planche à billets, déversant à ce jour un total de 330 milliards d'euros d'argent frais dans leurs caisses, ce que

la population laborieuse paie depuis deux ans par un taux d'inflation voisin des 5 %.

Or, en 2010, les 1 265 dirigeants les mieux payés des huit premières banques de la City de Londres se sont partagé 2,8 milliards d'euros de salaire (sans les primes), soit plus de 2 millions d'euros en moyenne par tête. Et les PDG des cent plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Londres n'ont pas été en reste, puisqu'ils se

sont attribué 40 % de rallonge, portant leur salaire moyen à 5,4 millions d'euros. D'une façon ou d'une autre, c'est la population laborieuse qui paye ces revenus mirifiques.

Au moment où ces chiffres sont rendus publics, le Parlement légifère sur un texte de loi qui, en plafonnant les allocations sociales perçues par chaque foyer, aggravera la précarité dans laquelle vivent 66 000 familles nombreuses

parmi les plus pauvres. Selon Cameron, l'État « économisera » annuellement l'équivalent du revenu perçu par une douzaine des plus hauts cadres de la finance !

Un tel symbole du parasitisme de ce capitalisme prétendument « responsable » tant vanté par la classe politique, cela se passe de commentaire.

François ROULEAU

• Allemagne

Siemens embauche un galonné américain

Le conglomérat allemand Siemens a annoncé le recrutement du général retraité Stanley McChrystal à la tête d'une division nouvellement créée : Siemens Government Technologies. Il aura pour tâche de convaincre le gouvernement américain de recourir aux services de Siemens en matière de technologies médicales de pointe, d'économies d'énergie et d'infrastructures.

Ce général a été un membre haut placé de l'appareil d'État américain, puisqu'il a fini sa carrière comme commandant

en chef des troupes d'occupation occidentales en Afghanistan, après avoir pris une part importante dans les guerres menées par les USA dans les vingt dernières années.

Ce n'est, bien sûr, pas le premier général qui devient conseiller des firmes qui ont les armées pour clients. Mais celui-ci s'était illustré en couvrant les agissements des soldats ayant abusé de leurs prisonniers irakiens à Abou Graïb, en se faisant pardonner par le Sénat américain pour ces actes et en intervenant,

avec succès, auprès d'Obama pour l'envoi de nouveaux soldats en Afghanistan. Cependant en 2010, ayant poussé le bouchon un peu trop loin en laissant paraître dans une interview des propos critiques envers des dirigeants du Pentagone et des moqueries envers son ministre, il dût « proposer » sa démission.

Nul doute que cet ancien galonné est qualifié pour obtenir des États-Unis des commandes pour ses nouveaux employeurs.

Jean MASSARDIER

• Grèce

Les exigences criminelles des banquiers et de leurs gouvernements

La Troïka (Banque européenne, Union européenne et FMI) a lancé un nouvel ultimatum à la Grèce : si elle veut les fonds pour payer son échéance de 14,5 milliards d'euros le 20 mars, elle a jusqu'au 13 février pour dire oui à tout : à une baisse de 20 % du salaire minimum, actuellement de 750 euros brut, à la suppression ou à l'amputation des 13^e et 14^e mois dans le privé, à une coupe dans les retraites complémentaires et au licenciement supplémentaire d'ici Pâques, de 15 000 fonctionnaires, alors que le pays compte officiellement 21 % de chômeurs, 28 % selon les syndicats. Bref, elle exige qu'on étrangle encore un peu plus une population qui n'en peut déjà plus.

Une attaque en règle contre les travailleurs

Le secteur public a été la première cible des mesures gouvernementales : la suppression des 13^e et 14^e mois de salaires, l'augmentation des cotisations sociales, le nouvel impôt « de solidarité » présenté comme exceptionnel se sont conjugués à une augmentation de l'impôt sur le revenu, par ricochet, depuis que le revenu minimum imposable est passé de 12 000 euros à 5 000 euros annuels. Un instituteur qui gagnait encore 1 400 euros net début 2011 n'en gagne plus que 900 et s'attend à voir son salaire passer sous peu à 700 euros.

Dans le privé, si la légalité est encore vaguement respectée dans quelques entreprises un peu importantes, ailleurs, c'est la jungle. Or la Grèce est un pays de moyennes ou petites, voire très petites entreprises. Pour un grand nombre d'entre elles, c'est la faillite et même dans de grandes artères très commerçantes à Athènes, on voit apparaître sur les vitrines, des affiches « à louer » ou « à vendre » qui n'attirent aucun repreneur. La Confédération du commerce grec prévoit d'ailleurs pour 2012

la perte de 160 000 postes de travail.

Souvent la menace de faillite, réelle ou supposée, est invoquée par les patrons pour ne pas payer les salaires. Ou bien ils baissent les horaires et les payes, déjà partiels, surtout dans le commerce et la restauration. Beaucoup de travailleurs ne sont plus payés régulièrement, le patron leur donnant deux cents euros pour « tenir » en attendant... *Eleftherotypia*, un grand quotidien, ne paraît plus depuis décembre 2011, le personnel s'étant mis en grève après des mois sans salaire.

Quant aux retraités, ils ont



subi une perte de revenu d'au minimum 20 %. Encore faut-il, quand on prend sa retraite, commencer à toucher quelque chose. Les salariés grecs cotisent pour obtenir un petit capital au moment de leur départ en retraite et une pension mensuelle. Depuis toujours, obtenir son argent a pris du temps,

souvent plusieurs mois. Mais maintenant, non seulement le capital n'est pas versé mais on peut attendre un an ou plus sans rien toucher de sa pension.

Une vie quotidienne de plus en plus dure

Survivre devient l'objectif d'une grande partie de la population. Il ne reste pour beaucoup que les petits boulots non déclarés, de plus en plus rares. Et comment s'en sortir lorsque les prix flambent ? Une enquête ministérielle, publiée début février et portant sur 67 produits de base dans sept pays européens dont la France et l'Allemagne, montre que les prix grecs sont supérieurs à ceux de l'Allemagne par exemple. Alors, on économise sur le fuel et donc sur le chauffage, sur le carburant, sur la nourriture. On fait appel à la générosité de la famille ou des amis. Les plus

isolés se retrouvent aux soupes populaires organisées par les paroisses ou aux distributions de nourriture également organisées par Médecins du Monde par exemple. Et les plus fragiles se retrouvent à la rue, le nombre de sans domicile fixe ayant augmenté de 25 % en deux ans. Ils seraient 15 000 dans les rues d'Athènes.

Voilà à qui la Troïka, les grandes puissances européennes comme la France et l'Allemagne, leurs banques et leurs sociétés financières demandent de « faire des efforts ». Pendant ce temps-là, la grande bourgeoisie grecque augmente ses transferts de fonds vers l'immobilier londonien et, comme tous les capitalistes d'Europe ou d'ailleurs, guette le moment où les biens de l'État grec privatisables seront au plus bas pour faire de bonnes affaires.

Sylvie MARÉCHAL



Menace d'un nouveau vol par les spéculateurs

La négociation entre le gouvernement grec et les banques pour décider des modalités d'application de l'abandon de 50 % de leurs créances tarde à se conclure. La décision, par les banques, de renoncer « volontairement » à la moitié de leurs créances sur l'État grec – soit 100 milliards d'euros sur un total de 200 milliards – remonte en effet au sommet européen de Bruxelles d'octobre 2011.

Concrètement, les anciennes obligations grecques détenues par les banques devraient être échangées contre de nouvelles dont la valeur

serait diminuée de moitié, et la durée de remboursement portée à 30 ans. Le but, chiffré par les ministres des Finances de la zone euro et le FMI : porter le taux d'endettement du pays de 160 % du PIB actuellement, à 120 % d'ici à 2020.

Depuis le début, la négociation achoppe sur la détermination du niveau des taux d'intérêt des nouvelles obligations. Les banques proposaient au départ des taux de 7 % à 8 %, ramenés aujourd'hui entre 4 % et 5 %. Un taux jugé encore trop élevé par le gouvernement grec, mais aussi par la Commission européenne, et par le FMI qui,

pour sa part, préconise un taux inférieur à 3,8 % « pour que la dette puisse être ramenée à une dimension gérable ».

Mais la négociation achoppe aussi en raison du fait que des « fonds vautours », spécialisés dans la spéculation sur les dettes en voie de restructuration, s'y sont invités et font traîner les choses en longueur.

Depuis plusieurs mois, en effet des fonds spéculatifs ont racheté aux banques qui les détenaient des obligations de l'État grec en les payant, selon la presse, de 30 % à 70 % de leur valeur initiale – avec l'objectif de se les faire rembourser

à 100 %. Pour cela il leur faut faire échouer la négociation entre l'État grec et ses créanciers, ce qui pourrait l'acculer au défaut de paiement, autrement dit à la faillite. « Si tel était le cas, explique le journal *Alternatives économiques* dans son dernier numéro, ces fonds spéculatifs pourraient déclencher leur assurance contre le risque de défaut et gagner des fortunes. Mais si l'accord se fait malgré tout, ils sont aussi gagnants, puisque les titres qu'ils ont achetés ne subissent pas de décote... » Selon un banquier, cité par le journal *Les Échos*, ces fonds spéculatifs auraient racheté

aux banques la majorité des 14,4 milliards d'euros de titres de la dette grecque qui arrivent au remboursement le 20 mars prochain.

Ces fonds spéculatifs qui s'acharnent sur la Grèce ont pignon sur rue. Ils ont partie liée avec les grandes banques internationales. Ils sont, sinon leurs filiales, au moins leurs clients. Ils prennent en connaissance de cause le risque de provoquer, avec la faillite de l'État grec, une aggravation considérable de la crise financière et bancaire européenne, et même mondiale : mais après eux le déluge.

Jean-Jacques LAMY

• Après un nouveau suicide

Colère des inspecteurs du travail

Le 7 février, six syndicats appelaient les inspecteurs du travail à une journée de grève nationale, avec un rassemblement près du ministère du Travail à Paris et des manifestations en province, pour dénoncer leurs conditions de travail après un nouveau suicide d'un collègue de 32 ans. Ils exigent la qualification de ce suicide (et d'un autre survenu il y a huit mois) en « accident de service » et disent leur crainte d'autres drames du fait du manque d'effectifs.

L'inspecteur du travail Romain Lecoustre, qui avait déjà fait une première tentative en juillet dernier, s'est suicidé à son domicile, à Lille, le 18 janvier. Depuis 2010, la médecine du travail de Lille et les organisations syndicales du secteur dénonçaient la détérioration des conditions de travail du service de Romain Lecoustre et plus généralement la forte souffrance au travail dans le département du Nord.

Les inspecteurs du travail dénoncent une charge de travail trop lourde, qui découle de la politique du gouvernement de non-renouvellement d'un fonctionnaire sur deux lors du départ en retraite, une pression

croissante sur les résultats chiffrés et une organisation du travail en décalage complet avec la demande des usagers. Ils constatent que « la hiérarchie (...) fait de la dévalorisation et de la déstabilisation des agents un mode de relation hiérarchique ». Ils exigent l'abandon immédiat de tous les objectifs chiffrés et l'arrêt des suppressions d'emplois.

Depuis janvier 2010, quatre inspecteurs du travail se sont suicidés, parmi lesquels Luc Béal-Rainaldy, secrétaire national du syndicat FSU, qui s'était suicidé dans des locaux de son ministère de tutelle, dans le 15^e arrondissement de Paris.

L'activité des inspecteurs du

travail consiste à veiller au respect de la législation du travail. Or, dans le contexte actuel où le gouvernement et le patronat multiplient les attaques pour réduire les droits des travailleurs, le gouvernement n'a pas envie de donner à l'inspection du travail les moyens de vérifier à fond si les patrons ne violent pas le Code du travail.

Le gouvernement leur demanderait plutôt de fermer les yeux comme il l'avait fait lors du mouvement contre la réforme des retraites à l'automne 2010, où une instruction ministérielle leur demandait d'« apprécier avec souplesse les éventuels dépassements aux durées maximales hebdomadaires de travail » pour permettre le réapprovisionnement en essence des stations services et casser la grève des raffineries et les blocages de dépôts de carburants. C'était une invite à détourner le Code du travail que les inspecteurs du travail avaient alors dénoncée, avec raison.

Jacques FONTENOY

• Ministère du travail

Une grève déterminée

Mardi 7 février, de nombreux salariés parmi les 10 000 que compte le ministère du Travail ont fait grève dans toutes les régions du pays.

À Paris, 600 employés en manifestation ont affronté les CRS devant les locaux du ministère, où se tenait le Comité d'hygiène et de

sécurité ministériel. La colère des collègues est immense, ils n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient. Ils ont décidé en assemblée du personnel de revenir bientôt, plus nombreux en grève, et de poursuivre partout les actions de résistance entamées

Correspondant LO



À la fin de l'assemblée du personnel, le 6 janvier, au ministère.

• Finances publiques

Journée de grève contre les suppressions d'emploi

Le jeudi 2 février, un peu plus de 27 000 agents de la direction générale des finances publiques ont fait grève contre les suppressions d'emplois. En dix ans près de 25 000 emplois ont été détruits.

Depuis avril 2008, la

direction générale des impôts et de la comptabilité publique ont fusionné. Outre la désorganisation du travail que cette fusion a entraîné, elle a été un prétexte supplémentaire pour supprimer davantage d'emplois. Dans le budget 2012, il est prévu encore 2 440 suppressions d'emplois, ce qui signifie qu'en réalité deux départs en retraite

sur trois ne sont pas remplacés.

Au quotidien, la charge de travail augmente et les relations avec les usagers se dégradent. Dans de nombreux services, les employés travaillent en « open space » mis en place prétendument pour favoriser la mutualisation du travail. Mais avec moins d'agents, certains « open space » sont clairsemés,

sans que la quantité de travail diminue.

À Paris, les anciennes trésoreries ferment le plus souvent pour rejoindre les centres des impôts, devenus les centres de finances publiques. À cela s'ajoute le fait que les cinq directions des services fiscaux parisiennes ont également fusionné en une seule, la direction

régionale de Paris et d'Ile-de-France des finances publiques.

Alors entre les suppressions d'emplois et la dégradation du quotidien, sans oublier le blocage de salaires des fonctionnaires, les agents des finances publiques auraient toutes les raisons de ne pas en rester à une seule journée de grève.

Correspondant LO

• Aulnay-sous-Bois

Les ouvrières du ménage ont gagné

Les ouvrières du ménage des écoles et bâtiments publics d'Aulnay-sous-Bois ont dû se mettre en grève à deux reprises, en janvier, pour faire respecter leurs contrats et obtenir... le paiement de leurs salaires ! Elles ont eu à s'affronter à la fois à TFN, repreneur récent de ce marché public, et à la Mairie PS qui avait revu le marché à la baisse.

La colère avait éclaté en particulier lorsque certaines de ces travailleuses s'étaient vu imposer une mutation à l'autre bout de la région, après, pour certaines, vingt années passées à nettoyer les bâtiments publics d'Aulnay. Suite à une première grève de deux jours, les 9 et 10 janvier, les ouvrières avaient obtenu des promesses écrites de la Mairie et de TFN sur l'annulation de ces mutations. Mais le paiement de leurs arriérés

de salaire n'arrivant pas, les employées du ménage ont dû se remettre en grève le 24 janvier, en se jurant cette fois-ci de ne pas reprendre le travail avant d'avoir les chèques en poche.

Bien décidées à faire pression sur la Mairie, considérée à juste titre comme responsable de la situation puisque donneur d'ordre, les quelque 70 grévistes, qui se réunissaient plusieurs fois par jour à la Bourse du travail, ont rédigé

tracts et affichettes destinés à la population, et les ont diffusés elles-mêmes. Résultat immédiat ! La Mairie s'est alors empressée de les contacter et de proposer un rendez-vous afin de négocier la reprise du travail, d'autant plus vite que les écoles étaient menacées de fermeture, trop sales pour accueillir des enfants.

Les ouvrières, voulant se donner le temps de mobiliser les parents d'élèves et les enseignants, ont voté pour repousser le rendez-vous avec le maire à la semaine suivante. Une des grévistes expliqua aux autres : « Avant, nous courions après eux. Et maintenant c'est eux qui courent après nous. Laissons-les courir un peu ! »

Le même jour, TFN tentait de négocier, envoyant de pseudo-syndicalistes à sa solde modérer les revendications des grévistes. Mais les « femmes de ménages », comme elles s'appellent entre elles, n'ont pas besoin qu'on leur explique ce qu'elles veulent ! Et pendant qu'il faisait mine de négocier, le patron de TFN essaya d'envoyer d'autres employés nettoyer les écoles... mais ceux-ci firent demi-tour en s'apercevant qu'on les envoyait briser une grève.

Mardi 31 janvier, le maire d'Aulnay organisait une réunion de négociation au siège de TFN, à Vitry-sur-Seine, où les travailleuses se rendirent. Mais là encore, elles n'obtinrent que des promesses, auxquelles elles

répondirent par un : « Pas de chèque, pas de travail ».

Leur ténacité a payé : après une ultime journée de grève, TFN a cédé sur toute la ligne. En plus de l'arrêt des mutations, du paiement des salaires et des jours de grève, certaines ont vu leurs contrats de travail régularisés, et des CDD transformés en CDI.

À peine la grève terminée, le maire s'est permis une dernière manœuvre en demandant aux grévistes de signer une déclaration pour... le remercier de son soutien, alors qu'il est responsable de la situation et de son pourrissement. Il fallait oser.

Correspondant LO

• Roissy, Orly, Marseille...

La grève contre la loi antigrève

Air France a eu beau publier des chiffres trafiqués de vols prétendument assurés lundi 6 février, dès le lendemain, la compagnie a dû en rabattre. Sa direction reconnut alors avoir dû annuler des vols dans l'urgence et disait pouvoir assurer plus de 50% de ses long-courriers. En clair, au moins la moitié d'entre eux ne pourraient pas décoller tant était massive la grève chez les pilotes.

Dans d'autres professions du transport aérien, la participation gréviste a été moins importante. Mais, fait notable, des travailleurs de toutes les professions du secteur, quels que soient les employeurs concernés, grandes compagnies, ADP (Aéroports de Paris), sous-traitants, se sont retrouvés au coude à coude dans la grève et les rassemblements contre la loi antigrève du gouvernement et du patronat.

À Roissy-Charles-de-Gaulle, après s'être regroupés devant le terminal F, un millier de grévistes ont manifesté au fil des aéroports, malgré un déploiement impressionnant de gardes mobiles et de policiers de la PAF (Police de l'air et des frontières). Des travailleurs de Citroën-Aulnay, venus en voisins distribuer un appel à manifester contre la menace de fermeture de leur usine, ont

été accueillis et salués par les grévistes et les organisateurs du rassemblement. Nathalie Arthaud, candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle, a aussi apporté son soutien aux grévistes de l'aérien (voir pages centrales).

À l'aéroport Orly-Ouest, où les grévistes d'ADP, les salariés d'Air France venus des ateliers, des hangars ou des aérogares, ainsi que les travailleurs de diverses entreprises de service aéroportuaires s'étaient retrouvés à plusieurs centaines, la police était sur les dents. Un jeune gréviste, tombé entre les mains de policiers, en a toutefois été sorti par l'intervention énergique de ses camarades. On a mieux compris les raisons de cette nervosité policière particulière quand les manifestants, que la police avait repoussés près du pavillon d'honneur de l'aéroport, y ont découvert la

Garde républicaine en grande tenue. Bien sûr, ce n'était pas pour les accueillir, mais pour recevoir la chancelière Merkel à sa descente d'avion. Venue à Paris soutenir son copain Sarkozy, elle a inauguré son séjour en se faisant huer, puis avec un cortège officiel qui a dû filer par les pistes, toutes choses non prévues par le protocole.

À Marseille, où la mobilisation avait commencé quelques jours plus tôt, à Toulouse et à Nice, entre autres, de pareils rassemblements de grévistes ont également eu lieu.

C'est le 15 février que le Sénat doit, après l'Assemblée nationale, se prononcer. On verra ce que fera ce Sénat à majorité de gauche et dirigé par un Parti socialiste dont le candidat, Hollande, s'est bien gardé de prendre position contre cette loi antigrève.

Mais sans attendre, les grèves, manifestations et rassemblements qui ont déjà lieu contre cette atteinte au droit de grève sont une première réplique des travailleurs aux patrons et à leurs gouvernants.

Correspondant LO

• Air France

Contre le nouveau plan d'austérité

Après avoir annoncé un gel des salaires et avancements sur trois ans (ce que la CGT évalue à une perte programmée de pouvoir d'achat de 8%), un gel des embauches, des suppressions et restrictions de congés, et une politique d'économies dans tous les domaines concernant les salariés de la compagnie, la direction d'Air France s'appête, le 10 février, à dénoncer tous les accords et conventions d'entreprise.

Autant dire que les

60 000 salariés de la compagnie doivent s'attendre à des attaques en règle dans tous les domaines : horaires, mutations, rémunérations et primes, congés, conditions de travail, etc. Le nouveau PDG a même déclaré que, une fois passées les élections présidentielle et législatives, il n'excluait pas de recourir à des licenciements. Et, avertissement qui en vaut un autre, le PDG vient de faire une exception de taille (il est vrai, en sa faveur) au gel des embauches : il a nommé un DRH venu, comme

lui, de Thales, entreprise où ce monsieur s'est notamment illustré par un plan de « restructurations » (entendez : suppressions d'emplois) portant sur 900 postes de travail.

C'est une déclaration de guerre que la direction d'Air France adresse à tous ses salariés, toutes professions confondues. Et c'est une riposte à la hauteur de ces attaques qu'il faut préparer sans attendre.

Correspondant LO

• Renault Trucks – Vénissieux (Rhône)

De l'argent, il y en a pour les actionnaires, il en faut pour nos salaires

Chez Renault Trucks, les négociations sur les salaires ont lieu en ce moment. Depuis le 31 janvier, jour de la première réunion, des débrayages ont lieu dans les différentes entreprises du groupe, notamment dans les secteurs ouvriers à Bourg-en-Bresse, Blainville et Vénissieux.

Ce ras-le-bol sur les salaires s'est ajouté au mécontentement qui s'était fait jour à l'annonce du résultat de l'intéressement, moins important cette année que l'année dernière : en moyenne 400 euros brut pour un salaire moyen ouvrier, alors que les résultats de Renault Trucks sont en progression. AB Volvo a réalisé deux milliards

de bénéfice net, dont environ 100 millions pour le groupe Renault Trucks. Ce résultat global est en progression de 62% par rapport à l'année dernière.

Aussi y a-t-il eu plusieurs débrayages, qui ont regroupé 400 salariés à Bourg-en-Bresse et autant à Blainville. À Vénissieux la journée du 31 janvier, lors du premier jour de négociations, a été une journée sans travail à la Pièce de rechange, et avec les autres secteurs, notamment l'usine Moteurs et l'Emboutissage, ce sont 200 personnes qui ont débrayé.

Le 6 février, la mobilisation a été encore plus importante, puisqu'au matin plus

de 250 travailleurs ont envahi la salle de négociations, et plus d'une centaine de nouveau l'après-midi. Au bout du compte les augmentations de salaire générales seront de 1,8% pour les ouvriers et 1,6% pour les administratifs, techniciens et agents de maîtrise (ATAM) au 1^{er} février. La direction ajoute à cela, à partir du 1^{er} avril, 1% pour les augmentations individuelles pour les ouvriers et 1,2% pour les ATAM.

On est certes loin du compte mais le mécontentement est bien réel chez les ouvriers et la direction n'en a peut-être pas fini avec les grévistes.

Correspondant LO



Une des animatrices de la grève des agents de sûreté, notre camarade Danièle Hanryon.



Hôtesse grévistes le 6 février 2012 à Roissy.

• Technicolor - Rennes

Non aux suppressions de postes !

Lundi 6 février, au centre de recherche et développement de Technicolor (ex-Thomson) à Rennes, 350 travailleurs ont débrayé, sur les 500 que compte le centre.

Ce jour-là, la direction avait convoqué une réunion du Comité d'entreprise pour commencer le plan de licenciements annoncé quelques semaines avant. Ce plan prévoit la suppression de 600 postes dans le monde, 130 en France, dont 44 sur le centre de Rennes. Il faut y ajouter la suppression probable de postes de prestataires en informatique, que la direction ne prend jamais la peine de mentionner dans ses décomptes.

Ce plan serait inévitable, selon la direction, pour maintenir le taux de rentabilité de l'entreprise. Or, ce sont déjà des dizaines, voire des centaines de millions d'euros

que la direction ponctionne chaque année pour payer à des taux de l'ordre de 10% les intérêts d'une dette de plus d'un milliard d'euros auprès de grandes banques européennes. Technicolor est par ailleurs gavé de subventions publiques à travers le crédit impôt-recherche, les financements européens, les pôles de compétitivité et autres. Eh bien cela ne suffit pas encore au patron. Et c'est une fois de plus aux travailleurs qu'il présente la note.

Voilà des années que Technicolor enchaîne plan de licenciements sur plan de licenciements. C'est cette spirale infernale que de nombreux salariés veulent maintenant stopper. Le fait de se retrouver si nombreux à ce premier débrayage est un encouragement.

Correspondant LO



• Laboratoires des Hospices civils de Lyon (HCL)

La rentabilité avant la qualité

Pour des raisons d'économies, la direction des HCL a décidé de réorganiser la Biologie en regroupant, d'ici deux à trois ans, les laboratoires et en supprimant au passage une centaine de postes, sur les 800 agents qui travaillent actuellement dans les laboratoires des HCL.

La direction justifie sa décision en mettant en avant la diminution de 5 % à 6 % par an de la valeur des actes de Biologie et la baisse régulière des recettes chaque année. Ainsi, si le projet de la direction aboutit, l'hôpital Édouard-Herriot, qui accueille les plus importantes urgences de l'agglomération lyonnaise, n'aura plus de laboratoires ! À la place, la direction mise sur un pneumatique de 1,5 km qui transportera tous les examens à effectuer

vers un autre hôpital. Pour des raisons de place, elle n'hésite pas non plus à envoyer à l'autre bout de l'agglomération d'autres examens, tels que la majorité des actes urgents de toxicologie, effectués auparavant à Édouard-Herriot. La direction a fait ses calculs : fermer les laboratoires vétustes d'Édouard-Herriot lui coûtera moins cher que de les rénover, et de ce fait 140 agents devront être recasés.

Le 31 janvier, les personnels des laboratoires ont décidé de réagir. À une centaine, ils ont envahi le Comité technique central d'établissement où siègent la direction et les représentants du personnel et où devait être présenté le projet de la Biologie. Ils ont pu dire à cette assemblée ce qu'ils pensaient de ce projet : refus des suppressions de postes, avec leurs conséquences sur l'emploi des contractuels,

refus de la mobilité imposée et de la dégradation des conditions de travail de tous.

La direction leur a répondu que cette restructuration était incontournable sinon, d'après elle, les labos HCL seront repris par le privé. Mais de toute façon la volonté du gouvernement est, à terme, de confier au privé le maximum d'activités, et en tout premier celles qui sont rentables. La robotisation, les suppressions d'effectifs, toute cette nouvelle organisation permettra une plus grande rentabilité, qui pourrait permettre la privatisation des laboratoires des HCL.

L'action ne fait que commencer, afin que les emplois, les conditions de travail et la qualité des examens ne soient pas bradés au nom de ce type de rentabilité.

Correspondant LO

• Dhuime – Boulogne-sur-Mer

Les ambulanciers ont fait reculer le patron

Les ambulanciers de la société Dhuime ont dû faire une semaine de grève pour imposer à la direction d'avoir un planning horaire mensuel. Ils avaient déjà fait une journée de grève l'année dernière pour la même raison. Le patron avait alors cédé, mais continuait en fait à ne donner les horaires de travail que la veille pour le lendemain.

Les raisons de mécontentements sont nombreuses. Les salaires tournent autour du smic ; la durée du travail est décomptée selon un système d'équivalence (commun à tous

les ambulanciers) ; pour toucher une paye sur 35 heures, il faut faire 40 heures de travail de jour ou 48 heures de nuit. Les horaires de travail sont donnés le soir pour le lendemain, sans savoir à quelle heure la journée va se terminer. Et tout cela, sans compter les primes que le patron distribue à la tête du client.

Jeudi 19 janvier, 23 ambulanciers décidaient donc de se mettre en grève, avec le soutien de la CGT. Dans cette entreprise familiale, il y a 49 ambulanciers. Pendant une semaine, les grévistes ont multiplié les piquets devant l'entreprise, les

distributions de tracts à l'hôpital et en ville, ainsi que les manifestations. Finalement, vendredi 27 janvier, le patron a accepté les revendications des grévistes et a signé un accord. Les ambulanciers ont donc gagné la mise en place d'un planning horaire mensuel. Ils ont aussi obtenu une prime mensuelle uniforme de 115 à 150 euros par mois, et non plus à la tête du client.

Les accords sont maintenant signés. Il va falloir rester vigilant pour les faire respecter.

Correspondant LO

• SNCF – Technicentre Atlantique - Châtillon

Échec à une tentative de licenciement

Le lundi 30 janvier, au moment où il prenait son service, un jeune électricien embauché il y a huit mois apprenait qu'il était licencié. La direction lui demandait de quitter immédiatement l'atelier après avoir rendu ses vêtements de travail. Il lui était reproché d'être monté dans un train, il y a six mois de cela, sans avoir eu le temps de prendre sa réservation gratuite à l'automate. Il s'était à l'époque excusé et ne pouvait imaginer qu'après tout ce temps la direction ressortirait cette affaire. Ses camarades non plus, d'ailleurs.

Sitôt la nouvelle connue, les cheminots de son secteur, dont beaucoup n'ont guère plus d'ancienneté, cessaient le travail. Les raisons données par la direction, contrainte de venir s'expliquer, ont indigné encore plus les cheminots. Elle prétendait que leur camarade avait eu un comportement indéfendable avec le contrôleur, ce que celui-ci démentait. Quant aux cadres, ils s'étaient répandus dans l'atelier pour déverser un flot

de mensonges, pensant ainsi couper le secteur Électrique du reste de l'atelier.

La direction dans un premier temps resta intransigeante, ce qui ne fit pas fléchir ceux qui étaient outrés par son attitude. Décision fut prise d'informer les cheminots de l'atelier et de préparer une nouvelle mobilisation.

Jeudi 2 février, plusieurs dizaines de travailleurs, des électriciens mais aussi des agents de différents secteurs, se rendaient à une réunion qu'avait prévue la direction sur un tout autre sujet, pour exiger toujours le retrait du licenciement. La direction comprit qu'elle aurait du mal à éteindre le mécontentement qui montait et se résigna à revenir sur sa décision. Le licenciement était remplacé par une mise à pied et le retrait temporaire de la carte de circulation.

Pour tout le monde, c'était une victoire. La colère, la mobilisation et la solidarité avaient fait reculer la direction.

Correspondant LO

• SNCF – Nantes

Non à la fermeture du guichet !

À Nantes, la direction régionale de la SNCF a décidé de fermer un certain nombre de guichets, et notamment celui de la gare de Doulon, dans un quartier populaire et historiquement cheminot. À plus d'une centaine, les habitants du quartier, usagers, diverses associations et des cheminots se sont retrouvés lundi 6 février devant la petite gare de Doulon, pour manifester leur mécontentement quant à cette décision de fermeture.

Pendant plusieurs semaines, à l'initiative de la CGT, des militants avaient préparé petit à petit cette mobilisation par des distributions de tracts et par la signature d'une pétition, accueillie avec sympathie par les habitants du quartier. Finalement, le rassemblement pour dire « non à la fermeture du guichet à Doulon ! » a été un succès.

Il traduit le mécontentement qui tend à se généraliser chez les usagers comme chez les cheminots, du fait d'attaques répétées dans la plupart des services depuis la rentrée. Ce même jour, des cheminots étaient en grève, aux ateliers de maintenance du Matériel ainsi qu'en gare, pour protester contre des suppressions de postes programmées et des conditions de travail qui ne sont plus tolérables.

Les cheminots grévistes participaient aussi au rassemblement, montrant par leur présence que, face aux attaques de la direction qui met en avant l'ouverture des lignes à la concurrence pour justifier ses mauvais coups, ils ont conscience de la nécessité de réagir collectivement pour maintenir un service public de qualité et de proximité.

Correspondant LO

• Lejaby

Les ouvrières d'Yssingeaux soulagées, mais lucides

Laurent Wauquiez, en tant que maire du Puy-en-Velay et surtout représentant de Nicolas Sarkozy, s'est précipité auprès des ouvrières licenciées de Lejaby à Yssingeaux pour proposer un repreneur. Il prenait ainsi de vitesse Arnaud Montebourg qui lui aussi avait un repreneur potentiel.

C'est donc le riche Bernard Arnault, PDG de LVMH, qui a accepté de donner un coup de pouce électoral à son ami Nicolas Sarkozy, en faisant reprendre les ouvrières licenciées d'Yssingeaux par l'un de ses fournisseurs. Elles devront cependant se reconverter dans la maroquinerie de luxe, après plusieurs mois de formation.

Les ouvrières de Lejaby se

réjouissent évidemment de voir s'éloigner la perspective d'être obligées de pointer au chômage, mais elles ne sont pas dupes de cette soudaine sollicitude à leur égard, et ont tenu à le dire en sortant de l'Élysée, où Sarkozy avait reçu sept d'entre elles. Elles ont rappelé que c'est pour s'être fait entendre et pour avoir dit qu'elles ne se laisseraient pas faire et qu'elles

allaient se battre, et aussi parce que leur licenciement avait ému l'opinion, que le gouvernement s'est intéressé à elles.

Les ouvrières ont tenu également à rappeler que, sur les 428 salariées que compte le groupe Lejaby, 145 perdent leur emploi, la plupart à Rillieux dans le Rhône, et qu'en février de l'année dernière 197 autres avaient été licenciées lors de la fermeture de trois autres usines Lejaby à Bellegarde et Bourg-en-Bresse dans l'Ain, et au Teil en Ardèche. Bien peu ont retrouvé un emploi. Actuellement en Ardèche

l'usine textile Chomarat, fournisseur de Vuitton, annonce 182 licenciements.

Les ouvrières de Lejaby n'ont pas cité toutes les entreprises de la région qui ferment ou licencient, tant elles sont nombreuses. Ontex, une fabrique de couches à Arnas dans le Beaujolais : en juillet dernier, avant la fermeture de cette entreprise, les travailleurs avaient envoyé 187 couches à Carla Sarkozy, autant que de travailleurs licenciés ; la fabrique d'enveloppes GPV à Annonay ; la fabrique de nappes plastifiées Veninov à Vénissieux, que des travailleurs

occupent depuis six mois en se battant pour obtenir une reprise ; la fabrique de panneaux photovoltaïques Photowatt à Bourgoin-Jallieu, en sursis dans l'attente d'un repreneur, et tant d'autres encore.

Les ouvrières de Lejaby Yssingeaux ont dit qu'elles resteraient vigilantes pour que les promesses durent plus longtemps que la campagne électorale et que le coup de publicité de Sarkozy dont elles ont bénéficié ne fasse pas oublier les autres licenciements.

Correspondant LO

• Aldi – Cuincy (Nord)

Grève pour les salaires

Lundi 30 janvier, suite à l'intransigeance de la direction dans le cadre des négociations annuelles obligatoires sur les salaires, 90 % des travailleurs de la centrale Aldi Marché de Cuincy se sont mis en grève, soutenus par la CCT et SUD. Ils demandent une augmentation de 5 % des salaires et de la prime d'ancienneté, le paiement des jours de carence en cas de maladie, une participation d'Aldi au paiement des mutuelles.

Les salaires mensuels sont en moyenne de 1 200 euros. Avec 39 millions d'euros de bénéfices déclarés en 2010 pour Aldi France, et 5,8 millions pour la seule centrale de Cuincy en 2011, soit près de 60 000 euros de bénéfices par salarié par an, l'argent existe pour satisfaire les revendications des grévistes.

Lundi 6 février, la grève continuait et plus de 70 salariés se relayaient devant l'entrepôt, autour de braseros, en distribuant des tracts aux automobilistes.

La centrale de Cuincy emploie une centaine de personnes et approvisionne 87 magasins Aldi répartis dans le Nord-Pas-de-Calais, l'Aisne et la Somme. Alors que dans de nombreux magasins les rayons commencent à se vider, la direction distribuait une note parlant de blocage illégal, de quatre membres de la direction qui auraient été « pratiquement molestés et séquestrés »

et réclamait « le plus fermement possible la reprise du travail ».

Finalement, c'est dans les locaux de la Direction départementale du travail que la direction d'Aldi a consenti quelques concessions dans la nuit de lundi à mardi : 2,5 % d'augmentation à compter du 1^{er} janvier 2012, une prime mensuelle d'ancienneté qui ne sera dorénavant plus impactée par les



arrêts maladie et une prime anniversaire d'ancienneté de 600 euros dès 15 ans d'ancienneté, qui n'existait qu'à partir de 25 ans d'ancienneté.

Même si ce qui a été obtenu est faible au regard des besoins des travailleurs et des bénéfices d'Aldi, les salariés de la centrale Aldi Marché de Cuincy se sont fait respecter.

Correspondant LO

• Continental – Clairoix (Oise)

Toujours solidaires et mobilisés

Vendredi 3 janvier, à l'appel du Comité de lutte des travailleurs de Continental-Clairoix, une centaine de manifestants étaient présents devant le palais de justice d'Amiens, dans l'attente du verdict de la cour d'appel dans le procès intenté contre Xavier Mathieu pour refus de prélèvement ADN.

Le parquet avait fait appel du jugement de relaxe prononcé par le tribunal de Compiègne, qui avait considéré que les condamnations, suite à l'envahissement de la sous-préfecture de Compiègne, étaient la conséquence d'une action revendicative qui ne pouvait être assimilée à un délit, et qu'il n'y avait aucune raison de fichier les salariés, même condamnés.

Ne voulant pas confirmer ce point de vue favorable aux salariés, la cour d'appel a infirmé le jugement et condamné Xavier Mathieu à 1 200 euros d'amende, sans même s'embarrasser d'argumentation juridique. Ce jugement est bien évidemment dirigé contre tous les travailleurs qui entendent se défendre contre les agressions patronales et gouvernementales.

Les travailleurs de Continental restent mobilisés pour assurer collectivement la

défense de tous. Le problème majeur est de maintenir la pression pour obtenir l'engagement du reclassement des salariés sans solution à ce jour, au nombre de près de 300.

Après avoir arraché à Continental et à l'État, in extremis fin 2011, un certain nombre de garanties, avec en particulier le renforcement et la prolongation de six mois du dispositif en place depuis deux ans et demi, le Comité de lutte avait imposé le 31 janvier la tenue d'une réunion à l'usine de Sarreguemines pour vérifier le respect des engagements. Il avait également décidé d'organiser le déplacement d'une forte délégation des travailleurs de Clairoix devant l'usine de Sarreguemines le 10 février pour rencontrer leurs camarades soumis à la même direction.

Ce jour-là, de 12 heures à 15 heures, un rassemblement fraternel des travailleurs des deux usines de Continental, avec la participation de la CGT de Continental Sarreguemines, de l'union locale et l'union départementale CGT, se tiendra donc. Ce sera l'occasion de rappeler combien l'unité de tous les travailleurs est nécessaire pour faire front contre nos ennemis communs.

Correspondant LO

Hard discount... et grosses fortunes

Aldi est une enseigne qui possède 9 500 magasins dans le monde entier et a réalisé 71 milliards de dollars de chiffre d'affaires

en 2010. C'est aussi le neuvième groupe mondial de la grande distribution, propriété de la famille Albrecht. Karl Albrecht est la première

fortune d'Allemagne et la sixième mondiale en termes de patrimoine (21,5 milliards de dollars selon le magazine *Forbes*).

• Portugal

Les travailleurs contre la dégradation de leurs conditions de vie

Au Portugal, la première semaine de février a été marquée par des grèves dans les transports publics. Elles faisaient suite aux mesures d'austérité annoncées par le gouvernement dans ce secteur, telles que privatisations, réductions de services, réductions d'emplois et de salaires. Jeudi 2 février, le métro de Lisbonne a été totalement paralysé, de même que les navettes fluviales entre les deux rives du Tage. Ces grèves qui ont eu lieu en même temps qu'une énième hausse des prix des transports ont aussi affecté les transports de Porto, les bus et trams de Lisbonne, ainsi que les chemins de fer.

En treize mois, les tarifs ont augmenté de 26,1%. Et ce n'est là qu'une des multiples hausses de prix qui frappent la population. Dans tous les domaines il en est de même, que ce soit pour la nourriture, le logement ou les services publics, et cela à un moment où pour tous les travailleurs les salaires baissent, souvent de plus de 10%.

Un autre fléau qui s'étend est le chômage. En décembre dernier, il atteignait 13,6% du monde du travail, 14% des femmes, 30% des jeunes. Et, parallèlement à la disparition des emplois, c'est l'émigration qui se développe, mais dans des conditions bien différentes des années 1960 ou 1970. Les émigrés portugais ont désormais bien du mal à trouver un emploi dans les pays les plus riches d'Europe, eux-mêmes frappés par le chômage de masse.

Le CGTP, le syndicat le plus influent, lié au Parti communiste, appelle le samedi 11 février les salariés et les retraités à une nouvelle journée de manifestations contre les plans d'austérité du gouvernement de droite. Son nouveau secrétaire général, Arménio Carlos, parle pour la circonstance d'une unité d'action par en bas. Si une telle unité se réalisait, elle pourrait effectivement faire reculer le gouvernement, à condition qu'elle se fasse autour d'un plan de défense radicale des emplois et des salaires.

Vincent GELAS

• Espagne

La droite réactionnaire s'en prend aux droits des femmes

La droite revenue au pouvoir ne se contente pas de satisfaire le patronat et les classes riches en faisant reposer sur la classe ouvrière le poids de la crise. Représentante de ce que l'Espagne a de plus réactionnaire, dans la lignée du franquisme et de ses liens étroits avec l'Église, la droite entend revenir, comme elle l'avait promis lors de la campagne électorale, sur les lois en faveur des femmes ou des homosexuels qui ulcèrent les organisations ultra-conservatrices et catholiques.

Elle vient ainsi de commencer à remettre en question la loi sur l'avortement. Le

ministre de la Justice, Gallardon, s'en prend aujourd'hui à la loi votée en 2010 qui reconnaissait aux femmes le droit à l'avortement dans les quatorze premières semaines de leur grossesse, sans qu'elles aient à se justifier de quoi que ce soit. Cette loi, basant le droit sur les délais, rendait caduque celle de 1985 qui n'avait fait que décriminaliser l'avortement dans certaines situations restreintes, comme le viol ou la mise en danger physique ou psychique de la femme par exemple.

Si Gallardon assure que « la réforme de la loi ne conduira aucune femme en prison », le fait de devoir se justifier, d'argumenter « pour garantir les droits des non-nés » est en soi une restriction considérable

au droit des femmes à l'avortement. Déjà, parmi les modifications énoncées, apparaît la fin de l'autonomie des mineures de 16-17 ans, qui n'avaient jusqu'à pas besoin de l'accord parental pour interrompre leur grossesse. Le fait de devoir justifier l'avortement – et auprès de qui ? – écarte également la pilule du lendemain. Dans ce débat ouvert se sont engouffrés représentants de l'Église et d'autres organisations comme le Droit de vivre, qui montent au créneau pour que la révision de la loi aille bien au-delà encore et qui remettent totalement en question ce droit élémentaire pour les femmes.

Si l'opinion conservatrice est loin d'être négligeable en Espagne, si la droite la plus dure est capable de mobiliser dans

la rue des centaines de milliers de manifestants, contre le mariage des homosexuels par exemple, tout aussi nombreux sont ceux qui veulent reconnaître cette liberté aux femmes. Certes, comme on peut le voir partout, y compris en France, une loi ne peut pas tout régler. Il ne suffit pas que la loi autorise l'IVG pour qu'elle puisse se pratiquer sans entraves. Mais la loi peut être un appui permettant aux femmes de faire valoir leurs droits. Du fait des nouveaux interdits mis en place par le gouvernement, les entraves risquent de se multiplier en Espagne, où le poids d'une droite archaïque dans les milieux médicaux ou judiciaires accentuera encore les menaces qui pèsent sur le droit des femmes.

Hélène GRILLET

• Brésil

Comment les possédants règlent la question du logement populaire

Le dimanche 22 janvier à 6 heures du matin, appuyée par des blindés et des hélicoptères, une armée de 1 800 soldats de la police militaire investissait la communauté du Pinheirinho, à Sao José dos Campos, une ville de 300 000 habitants située à 90 km à l'est de Sao Paulo.

La soldatesque envahissait les maisons de fortune de cette communauté, pillant, matraquant, tirant des balles de caoutchouc. Il y eut de nombreux blessés. Un sénateur de gauche a dénoncé en assemblée plénière du Sénat un cas de viol. Les 9 000 habitants du Pinheirinho furent expulsés de force, leurs habitations rasées au bulldozer. Beaucoup eurent bien du mal à récupérer une partie de leurs quelques biens.

Le Pinheirinho est un ancien terrain public accaparé par Naji Nahas, un milliardaire déjà condamné pour corruption et blanchiment d'argent sale. Le terrain était occupé depuis huit ans par des familles sans logis et transformé en quartier populaire. Mais Nahas ne relâchait pas la pression pour récupérer par tous les moyens « son » terrain. Il faisait intervenir ses amis politiques de droite, en particulier le gouverneur de l'État de Sao Paulo, Geraldo Alkmin, et le maire de Sao José dos Campos, Eduardo Cury. En effet le Pinheirinho jouxte des

quartiers bourgeois. Sa « libération » aurait permis une juste opération immobilière, dans le cadre de la Coupe du monde au Brésil en 2014.

Au fil des années, la lutte pour la reconnaissance officielle de la communauté n'avait pas cessé non plus. En septembre 2011, un arrangement semblait en vue et la justice fédérale avait donné raison aux habitants contre Nahas. Une grande fête avait célébré ce pas vers la légalisation. Mais une décision d'une juge locale, appuyée par le gouverneur et le maire, a suffi à mobiliser les forces de police de 33 communes pour réaliser l'expulsion des habitants et la destruction du quartier. Les médias ont applaudi, accusant les habitants de tous les crimes et leur reprochant d'être manipulés par des gauchistes. La présidente Dilma Rousseff, du Parti des travailleurs, a quant à elle déclaré que l'expulsion



Les ruines des habitations après le passage de l'armée.

était « un acte de barbarie », mais qu'elle était obligée de respecter les décisions des États de la fédération.

Leur mauvais coup réalisé, les autorités se retrouvent maintenant avec 9 000 sans-logis, provisoirement parqués sous surveillance militaire. Dénoncés par de nombreuses manifestations, accusés par des juristes, des intellectuels et des artistes, le gouverneur et le maire promettent maintenant

de construire en dix-huit mois, dans un quartier périphérique de Sao José, 5 000 habitations dont mille reviendraient à des expulsés du 22 janvier. Mais ceux-ci maintiennent leur revendication : que le gouvernement fédéral exproprie, ou plutôt récupère le terrain du Pinheirinho, et qu'on y construise, sous leur contrôle, toutes les maisons nécessaires.

V. G.

Au sommaire de Lutte de Classe n°141 (février 2012)

– Nathalie Arthaud, candidate de Lutte Ouvrière : une candidate communiste à l'élection présidentielle de 2012

– La « démondialisation » et le protectionnisme, entre démagogie cocardière et ineptie économique

– La crise du logement, encore aggravée avec la crise du capitalisme

– Les travailleurs grecs, victimes de la crise financière et de la domination des grandes puissances impérialistes européennes

– Vingt ans après la fin de l'URSS

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro